

Colloque International

L'habilitation urbaine post- séisme de Port-au-Prince : quel rôle pour les universités et la recherche?

16-18 avril 2012

et

Séminaire-Atelier

Développement et renforcement des capacités de recherche en Haïti

19- 20 avril 2012

PRÉ-ACTES DU COLLOQUE & DU SÉMINAIRE-ATELIER

Karibe Hôtel, Pétion-Ville, Haïti

Sommaire

Sommaire	2
Introduction	4
Le Colloque	4
Axes sous-jacents aux conditions d’habilitation durable de Port- au-Prince	4
Réflexion à partir d’une sélection de projets dont les réalisations visent une modification progressive de la configuration de Port-au-Prince.....	6
Thèmes des communications du Colloque	6
Le Séminaire-Atelier	6
Thèmes des communications du Séminaire-Atelier	7
Langues du Colloque et du Séminaire-Atelier.....	8
Comité d’organisation scientifique	8
Secrétariat du Colloque et du Séminaire.....	8
Programme du Colloque Programme du Colloque	9
Programme du Séminaire-Atelier	17
Résumés des communications orales	21
À propos du caractère irréversible de l’urbanisation et de l’expansion urbaine dans les pays en développement.	21
Vers une planification préventive du territoire de Port-au-Prince.....	22
La gouvernance responsable: obstacles et enjeux.....	23
Puerto Principe: la ciudad de los desafios urbanos.....	24
La Législation sur l’urbanisme et l’aménagement du territoire, outil de mitigation des risques socio-naturels.....	26
La place des politiques et des discours environnementaux dans les projets de reconstructions post-catastrophes à Port-au-Prince.	27
L’identification des zones a risque et le rôle de la modélisation hydrologique dans la planification urbaine : Le cas de Ti-Sous dans la commune de Carrefour.....	29
Port-au-Prince post-séisme : de la ségrégation spatiale à la fragmentation ?	31
Logements et post-séisme en Haïti : de nouveaux territoires à Port-au-Prince.....	32
Stratégie et mutation urbaines dans la reconstruction de Port-au-Prince, le cas des camps de Corail et de Canaan.....	33
La gestion des désastres Nord/Sud : Haïti, terrain d’étude	34
Les catastrophes des années 2000 en Haïti	36
Construire, reconstruire, planifier. Haïti hier, aujourd’hui, demain.	38

L'université et l'entrepreneuriat en Haïti.....	41
Aide internationale et développement, bilan et perspectives.....	42
Port-au-Prince en sept lieux	44
Plan Directeur Centre Ville Ancien de Port-au-Prince	46
Centralisation de la prise de décision et participation des usagers : cas d'un projet de relogement en pays en voie de développement	48
Formation et projet professionnel: Quelle préparation à l'apprentissage du métier de chercheur?	50
Synergie entre formation et recherche en tourisme pour le développement des collectivités ...	53
Vous avez dit Aménagement ! Les actions majeures à Port-au-Prince: Rupture ou continuité ?.	55
Laboratoire CHIBAS-UniQ.....	57
Centre de Recherche en Gestion et Économie du Développement.....	59
Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU).....	60
Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement (LAQUE).....	62
SESSION DES AFFICHES (POSTERS)	65
Affiche No. 1 - L'insécurité au quotidien des femmes dans le contexte post-séisme de Port-au-Prince : Le cas de Corail-Cesselesse.....	65
Affiche No. 2 - Reconstruction spontanée et réhabilitation post-séisme : le cas de Villa Rosa....	66
Affiche No. 3 - L'état civil haïtien dans un contexte de reconstruction post séisme: Cas du quartier du Bel Air	67
Affiche No. 4 - Scolarisation des enfants en milieu précarisé dans le contexte post séisme de Port-au-Prince : Le cas du Camp Corail.....	68
Affiche No. 5 - Accès des ménages au crédit dans les quartiers précaires de Port-au-Prince	69
Affiche No. 6 - Revenus et emplois dans les quartiers précaires et les campements de Port-au-Prince « Une analyse comparative des moyens d'existence du quartier de Cité Soleil et les camps de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ».....	70
Affiche No. 7 - La relocalisation des familles victimes du séisme du 12 janvier 2010. Quelles conditions ? Cas de l'implantation du Village de HOPE, Croix-des-Bouquets	71
Affiche No. 8 - Construction spontanée et Reconstruction dans les quartiers précaires de Port au Prince : Cas du quartier de Baillergeau	73
Affiche No. 9 - Comprendre les échecs de la coordination entre l'aide internationale et les communautés locales	74

Introduction

Dans l'histoire des catastrophes urbaines, le séisme du 12 janvier 2010 occupe une place à part. Non seulement eu égard à l'ampleur des pertes et dégâts occasionnés, mais aussi par les enseignements que l'on peut en tirer en matière de diagnostic spatial et d'aménagement du territoire. Comprendre ce qui s'est passé pour se prémunir contre un deuil aussi immense que celui causé par les 300 000 morts de 2010 est un devoir civique et une obligation de l'État. Dans ce nouveau chantier, l'Université a un rôle décisif à jouer.

Depuis deux ans, la population haïtienne, de concert avec de nombreuses agences internationales et organisations de services humanitaires, a cherché à répondre à l'urgence immédiate des besoins que le séisme du 12 janvier 2010 lui a imposée. La résilience de la population, en particulier la résilience de la population urbaine de Port-au-Prince a été remarquable. Elle se trouve aujourd'hui confrontée à un nouveau défi: engager le pays dans un processus de développement durable. Le défi concerne tout particulièrement Port au Prince. Sous quelles conditions et comment Port-au-Prince pourra-t-elle être « habilitée » comme ville où il fait bon vivre et comme métropole du pays en consolidation de son développement? Plus spécifiquement, quelles contributions en termes de connaissances, de compétences et d'implication peut-on souhaiter de la part des universités et de la recherche scientifique pour que Port-au-Prince puisse se construire et s'organiser dans une perspective durable et être à même de contenir les risques que fait peser sur elle l'environnement naturel.

C'est dans la perspective de ce questionnement qu'ont été organisés le Colloque : « Habilitation urbaine post-séisme de Port-au-Prince: quel rôle pour les universités et la recherche? » et le Séminaire-Atelier : « Développement et renforcement des capacités de recherche en Haïti ».

Ces deux activités sont articulées dans la continuité d'une même réflexion.

Le Colloque

Il permettra aux universités haïtiennes et à leurs partenaires de participer au dialogue que requiert la mise au point des stratégies d'interventions dans le cadre de l'habilitation urbaine post- séisme de Port-au-Prince. En même temps, il offrira au milieu universitaire et de la recherche l'occasion de s'interroger sur son rôle et sur les conditions requises à son implication dans le processus de réorganisation de la métropole haïtienne.

Il le fera dans une double perspective, en cherchant à dégager certains axes sous-jacents aux conditions d'habilitation durable de Port-au-Prince et en se penchant sur une sélection de projets dont les réalisations visent une modification progressive à moyen et long terme de la configuration de Port-au-Prince.

Axes sous-jacents aux conditions d'habilitation durable de Port- au-Prince

Le séisme du 12 janvier 2010 a mis en évidence les lourdes difficultés de gouvernance urbaine en Haïti : carences gouvernementales, absence d'administration structurée, difficultés sécuritaires, etc. L'absence de toute forme de structures d'intervention, durant les jours qui ont suivi le séisme du 12 janvier, est tout particulièrement venue rappeler l'impuissance des pouvoirs publics.

Cette catastrophe témoigne aussi du poids grandissant de Port-au-Prince dans le système urbain haïtien et plus généralement, du déséquilibre entre Port-au-Prince et le reste du pays. Haïti ne dispose pas actuellement d'un réseau urbain dense et hiérarchisé sur lequel articuler et harmoniser le développement de l'ensemble du pays.

De même, les endommagements subis auront permis de révéler en creux le rôle de relais que pouvaient jouer certaines villes de province, à la fois dans l'accueil des réfugiés et dans la récupération de certaines tâches décentralisées de fait (St-Marc, Gonaïves, Les Cayes, etc.)

Le séisme s'est par ailleurs inscrit dans un contexte de crises généralisées dont les sources relèvent de dynamiques locales mais aussi de logiques dont les origines sont extérieures au pays: libéralisation des marchés, réajustements structurels et mesures associées d'austérité budgétaire, de restrictions pesant sur l'organisation des secteurs publics, etc. La géographie des destructions dans la ville au lendemain de la catastrophe du 12 janvier 2010 est aussi venue souligner l'immense précarité sociale dans laquelle vit la population de Port-au-Prince.

En outre, est-il besoin de le rappeler, le séisme est survenu à la suite d'autres catastrophes naturelles ayant frappé le pays. Les exemples de Gonaïves (2004 et 2008) et de Fonds-Verrettes (2004) en sont des illustrations récentes. Haïti a de plus vécu d'autres crises après le séisme, notamment le choléra (octobre 2010), les crises électorales et de longues périodes d'instabilité politique, y inclus la crise politique actuelle. A Port-au-Prince, ces crises contrarient lourdement le processus de reconstruction. Dans une telle situation de crises, chercher à saisir les interventions des différents acteurs en présence amène à analyser une organisation à la fois complexe et chaotique sous de nombreux aspects. Cette situation relève d'une vulnérabilité systémique liés aux aléas cyclonique, sismique et à la dégradation du climat économique et social. Le propos est de produire l'information pertinente et la recherche scientifique comme un outil à la décision qui permette de réduire la vulnérabilité.

L'espace universitaire haïtien, pour sa part, a été l'un des secteurs les plus frappés par le séisme du 12 janvier 2010. La majorité des bâtiments universitaires ont été détruits ou sérieusement endommagés. De nombreux enseignants-chercheurs et étudiants ont péri lors du séisme. De plus, le milieu universitaire et de la recherche a été affecté par la fuite de cerveaux vers des ONG, des organisations de coopérations, vers d'autres villes du pays ou vers l'étranger. Par ailleurs, le milieu universitaire et de la recherche n'a pratiquement pas été impliqué jusqu'à ce jour dans les différentes réflexions et actions initiées dans le processus de reconstruction.

Le colloque abordera par ailleurs l'événement que constitue le 12 janvier 2010 comme un facteur éclairant la compréhension de la société haïtienne. Il tentera en particulier d'appréhender les difficultés rencontrées tant par les ONG que par les organisations nationales et internationales en matière de planification et de gestion urbaines. Au-delà du discours technique qui associe la catastrophe aux dimensions naturelles du site, il tentera de prendre en considération le processus complexe de l'occupation des zones urbaines, ainsi que les interventions et/ou l'omission des autorités publiques qui cherchent à reconfigurer le tissu urbain. Dans cette perspective, le 12 janvier 2010 n'est pas considéré comme un moment de rupture qui marquerait le début d'une crise. Il s'inscrit plutôt dans une suite de crises socio-économiques aigues, environnementales et de gestion approximative des situations post catastrophes. Il apparaît comme un « symptôme » d'une crise urbaine, d'une fabrication de la ville peu préparée à faire face aux crises qui la traversent. Dans cette optique, la réflexion rendra compte d'un jeu d'échelle qui saisit le 12 janvier dans sa temporalité (avant, pendant et après) et dans ses implications au niveau régional, national et international.

Réflexion à partir d'une sélection de projets dont les réalisations visent une modification progressive de la configuration de Port-au-Prince.

En ce qui a trait aux projets sélectionnés, leur diversité, la complexité de leurs enjeux, les modalités de leur mise en œuvre ouvrent des perspectives de mise en commun particulièrement utiles à un moment crucial où se profile un destin nouveau pour Port-au-Prince et aideront à préciser les contributions qu'on pourrait attendre du milieu universitaire et de la recherche.

Thèmes des communications du Colloque

- ✓ Habilitation urbaine durable de Port-au-Prince. Le point de vue des universités,
- ✓ Résilience urbaine et durabilité,
- ✓ Conditions de réussite de l'habilitation urbaine post séisme de Port-au-Prince,
- ✓ Formation et de recherche universitaires sur la vulnérabilité et les risques en milieu urbain,
- ✓ Reconstruction de Port-au-Prince. Analyse et réflexions sur les stratégies d'intervention en milieu urbain.
- ✓ Pression démographique et croissance urbaine.

Le Séminaire-Atelier

Il prendra explicitement appui sur les conclusions et les orientations qui se dégageront du Colloque, et s'attachera plus particulièrement à définir les conditions nécessaires pour permettre à la recherche et aux chercheurs de répondre aux attentes que la société leur renvoie. Partant du champ de l'urbain, la réflexion pourra aborder d'autres secteurs de la recherche. Elle devra permettre de dégager des propositions concrètes pour aider à la structuration et au renforcement des capacités de recherche en Haïti.

Le séminaire-atelier sera organisé en trois temps. Dans un premier temps, on se posera la question du type de recherche et du type de chercheurs dont a besoin Haïti. Quelle recherche donc ? Une recherche pour le développement sans aucun doute. Répondant cela, on ne doit pas tomber dans l'opposition, classique et stérile, entre recherche fondamentale et recherche appliquée ni chercher à confiner la recherche haïtienne dans une recherche appliquée (ou adaptative comme on disait il y a peu dans certaines organisations internationales). Si les recherches à développer doivent toutes être guidées, au départ, par le souci de répondre à des questions posées par le développement du pays, cela ne signifie pas pour autant que tout programme de recherche doit viser à des résultats pratiques directement applicables. Un programme de recherche a d'abord pour finalité de produire des connaissances. Mais l'important est que les connaissances produites puissent, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, à très court terme ou à plus long terme, enrichir la réflexion sur le développement et apporter une aide aux responsables de politiques ou de projets de développement.

Pour y parvenir, il importe de mettre au point des procédures et des supports d'échanges entre chercheurs et acteurs institutionnels du développement (élaboration des questions, restitution, ...). Et c'est donc ici que se pose la question du type de chercheur dont Haïti a besoin. Des chercheurs qui sans doute devraient avoir au moins deux « métiers ». D'une

part un métier de chercheur au sens strict, dans lequel ils doivent avoir une grande liberté (dans le choix de leurs hypothèses de travail, de leurs méthodes, ...), mais aussi une grande exigence de qualité (le chercheur « pour le développement » ne fait pas de la sous-recherche). Et d'autre part, un peu comme une contrepartie de cette liberté et pour répondre à un devoir de mettre à la disposition de la société les savoirs et savoir-faire qu'ils accumulent au travers de leur travail de recherche, un métier d'expert au sens large (formation, consultance, participation à des expertises collégiales, à des conférences de consensus, ...).

Dans un second temps, le séminaire-atelier visera à identifier les facteurs-clefs du développement d'une communauté scientifique nationale, inscrite dans les réseaux internationaux et reconnue par ses pairs, et engagée dans un dialogue fécond avec la société civile. Ce sera notamment l'occasion de s'interroger sur la formation des chercheurs, sur leur évaluation, sur la constitution d'équipes de recherche indispensables à la capitalisation des savoirs et à la pérennité des recherches, sur la coopération régionale. Enfin, dans un troisième temps, l'accent sera mis sur l'aide de la communauté internationale au renforcement des capacités de recherche haïtiennes et sur l'identification d'actions concrètes en faveur de la recherche haïtienne.

Thèmes des communications du Séminaire-Atelier

- ✓ Le métier de chercheur
- ✓ Filières de formation et laboratoires de recherche : des dynamiques liées
- ✓ Recherche et expertise
- ✓ L'évaluation des chercheurs et des laboratoires
- ✓ Les outils de la recherche
- ✓ Equipes de recherche, réseaux de recherche, unités mixtes nationales et internationales
- ✓ Renforcement des capacités de recherche et aide internationale

Le Colloque et le Séminaire-Atelier, organisés conjointement par l'Université Quisqueya (UNIQ), l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD/AIRD, France), convie le milieu universitaire haïtien et de la recherche et ses partenaires (Consortium des universités haïtiennes et universités associées, UEH, CTPEA,..) à participer activement à ce temps de réflexion.

Le Colloque s'inscrit dans le cadre de la programmation du Projet ACIDI – AUCC (Canada) «Quartiers précaires et développement urbain durable en Haïti ».

Le Séminaire-Atelier relève pour sa part d'une initiative de l'IRD/AIRD invitant le système d'enseignement supérieur et de recherche haïtien à une réflexion sur les modalités et les moyens d'y refonder et d'y consolider la recherche et l'enseignement. L'IRD/AIRD y intervient dans le cadre du mandat qui lui a été confié par la Ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour coordonner la réponse française aux besoins de reconstruction de l'appareil de recherche haïtien et dans le cadre du Projet PENDHA d'enseignement numérique à distance en Haïti, qu'il pilote conjointement avec l'AUF à la demande du ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Langues du Colloque et du Séminaire-Atelier

La langue de travail sera le français, mais les communications pourront être faites en anglais et en espagnol.

Comité d'organisation scientifique

- M. Jean-Marie THEODAT, Université d'Etat d'Haïti (UEH, Haïti, et Université Panthéon-Sorbonne, France)
- M. Evens EMMANUEL, Université Quisqueya (UniQ), Haïti
- M. Georges Eddy LUCIEN, Université Quisqueya (UniQ), Haïti
- M. Paul BODSON, Université du Québec à Montréal (UQAM), Canada
- M. Paul-Martel ROY, Université du Québec à Montréal (UQAM), Canada
- Mme Maud LAËTHIER, Institut de la Recherche pour le Développement (IRD), France
- M. Hervé de TRICORNOT, Institut de la Recherche pour le Développement (IRD), France

Secrétariat du Colloque et du Séminaire

- Emmanuela BOVIL, Université Quisqueya (UniQ), Haïti
- Kerline MARTINO, Université Quisqueya (UniQ), Haïti

Programme du Colloque Programme du Colloque

Dimanche 15 avril 2012

9h-13h : ACTIVITÉS PRÉ-COLLOQUE

Visites de terrain avec la collaboration du GRET, des étudiants et étudiantes du Mastère «Aménagement et développement des quartiers précaires appliqués aux pays en développement» (UNIQ), et de géographie de l'ISERSS-IERAH, (UEH).

Lundi 16 avril 2012

9h -10h : INSCRIPTION

10h – 11h OUVERTURE DU COLLOQUE :

INTRODUCTION ET PRÉSENTATIONS LIMINAIRES

Présidence de séance: M. Evens Emmanuel, Université Quisqueya : **Propos d'introduction**

Présentations liminaires

Mme Gabrielle Hyacinthe, mairesse de Port-au-Prince

M. Hervé de Tricornot, IRD/AIRD

M. Paul-Martel Roy, Université du Québec à Montréal

M. Jacky Lumarque, Recteur, Université Quisqueya

Représentant de l'Ambassade de France

M. Henri-Paul Normandin, Ambassadeur du Canada en Haïti

Discours d'ouverture, 11h – 11h30 :

11h30- 12h Pause café

12h- 12h05 Paul Bodson, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Présentation du Colloque

1- REPÈRES TRANSVERSAUX

1.1- Habilitation urbaine durable post-séisme. Les conditions de réussite

Présidence de séance : Paul Bodson, Université du Québec à Montréal (UQAM)

12h 05-12h 25 Daniel Henrys (Conseiller GRET) et **Jean Goulet** (UQAM)

Les conditions de réussite de l'habilitation urbaine post-séisme de Port au Prince

12h25-12h40 Gonzalo Lizaralde, École d'architecture, Université de Montréal (UdeM)

Reconstruction durable : une approche par les « capacités »

12h40-13h Échanges et questions

13h -14h Repas

Exposition des travaux des étudiants et étudiantes du Master «Aménagement et développement des quartiers précaires appliqués aux pays en développement» (UNIQ)

1.2-Perspectives démographiques et urbanisation

Présidence de séance : Georges Eddy Lucien, Université Quisqueya (UNIQ) et Université d'État d'Haïti (UEH)

14h- 14h20 Mario Polèse, Institut National de la Recherche Scientifique (INRS), Culture et Société, Montréal

Croissance démographique et urbanisation en PVD

14h20- 14h40 Gabriel Bidegain et Jacques Hendry Rousseau, Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)

Dynamique démographique et tremblement de terre. L'impact sur l'urbain en Haïti

14h40-14h50 Échanges et questions

1.3-Perspectives politiques pour la reconstruction à Port au Prince

Présidence de séance : Jean Goulet, UQAM

14h50- 15h10 Emile Brutus, Université d'État d'Haïti (UEH)

Flux et reflux de la question sociale en Haïti. Une nouvelle perspective à travers les projets de reconstruction post-séisme

15h10- 15h 30 Robert D'Ercole, Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Vers une planification préventive du territoire de Port-au-Prince. Les leçons du Programme andin de formation et de recherche sur la vulnérabilité et les risques en milieu urbain (PACIVUR)

15h 30- 15h 50 Nicolas Lemay-Hébert, UQAM et University of Birmingham
et **Stéphane Pallage**, UQAM

Aide internationale et développement, bilan et perspectives

15h50-16h10 Magaly Brodeur, UQAM et Centre de recherche en éthique,

La gouvernance responsable : obstacles et enjeux

16h10- 16h20 Échanges et questions

16h20- 16h30 Pause café

1.4-Perspectives à moyen et long termes en situation de post catastrophe

Présidence de séance : Maud Laëthier, Institut de recherche pour le développement (IRD)

16h30-16h50 Jean Odile Étienne (UEH et Univ. Paris 8) et **Bezunesh Tamru**, Univ. Paris 8

La place des politiques et des discours environnementaux dans les projets de reconstruction post-catastrophes de Port-au-Prince

16h50-17h10 Yona Jebrak, Université du Québec à Montréal (UQAM)

La reconstruction de Christchurch, Nouvelle Zélande

17h10-17h30 Simon Deprez et Éléonore Labattut, consultants pour Solidarités international

La reconstruction de Port au Prince. Analyse et réflexions sur les stratégies d'intervention en milieu urbain

17h30-17h 50 Guerline Jean, Univ. Toulouse Le Mirail, France et Université d'État d'Haïti (UEH)

Port- au-Prince post-séisme : de la ségrégation à la fragmentation

17h 50 -18h00 *Échanges et questions*

Mardi 17 avril 2012

**2- HABILITATION URBAINE POST-SÉISME ET PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE
DANS LA COURONNE ADJACENTE AU CENTRE VILLE**

2.1-Aspects contextuels

Présidence de séance : *Jean-Marie Theodat*, Université d'État d'Haïti (UEH), Haïti, et Université Panthéon-Sorbonne, France

8h20- 8h40 Dhoula Bouraoui, UdeM

Reconstruction urbaine post-séisme. Le laboratoire de Port-au-Prince.

8h 40- 9h Isabelle Depelteau, UQAM

La gestion des désastres Nord/Sud : Haïti, terrain d'étude

9h- 9h20 Georges Eddy Lucien, UNIQ et UEH

Vous avez dit Aménagement ! Les actions majeures à Port-au-Prince : Rupture ou continuité ?

9h25- 9h 40 Ángela M. Díaz Márquez, (ETSAM – Madrid, España)

« Puerto Principe : La ciudad de los desafíos urbanos

9h40 -10h Alain Guillaume, Université Quisqueya (UNIQ)

La Législation sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire, outil de mitigation

10h-10h20 *Échanges et questions*

10h20- 10h40 Pause café

Présidence de séance : *Hervé de Tricornot*, Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

10h40-11h Violaine Colonna d'Istria, EHESS/MASCIPO; Fondation Architectes de l'Urgence

Construire, reconstruire, planifier. Haïti hier, aujourd'hui, demain

11h – 11h20 Felix Duvelson, Architectes de l'urgence, Haïti

L'identification des zones à risque et le rôle de la modélisation dans la planification urbaine : le cas de Ti-Sous dans la commune de Carrefour

11h 20- 11h40 Michelet Clerveau, Université de Poitiers et Université d'État d'Haïti (UEH), Haïti

Une grille pour la compréhension des expériences de gestion de catastrophes : les leçons des inondations à Mayou et Fonds Verrettes revues dans la perspective du post-séisme

11h40- 12h00 Jean-Marie Theodat, Université d'État d'Haïti (UEH), Haïti, et Université Panthéon-Sorbonne, France

Port-au-Prince en 7 lieux

12h-12h20 Ilionor Louis, sociologue, professeur UEH, Faculté d'ethnologie

Logements et post-séisme en Haïti : de nouveaux territoires à Port-au-Prince

12h20- 12h40 Centre National de l'Information Géo-spatiale (CNIGS)

Les bases cartographiques de Port au Prince

12h40- 13h Échanges et questions

12h40-14h Repas

Exposition des travaux des étudiants et étudiantes du Master «Aménagement et développement des quartiers précaires appliqués aux pays en développement» (UNIQ)

2.2- Atelier-rencontre : Les projets d'habilitation urbaine post-séisme à l'œuvre

Présidence de séance : Gonzalo Lizaralde, École d'architecture, Université de Montréal (UdeM)

14h-14h25 Sabine Malebranche, Université d'État d'Haïti (UEH) et SODADE

Marc Roger, Société d'Aménagement et de Développement (SODADE)

Le projet Delmas 32

14h25-14h50 Clément Bélizaire, directeur de projet 16/6

La réhabilitation des Quartiers Précaires à Port-au-Prince: le cas du projet 16/6.

La relocalisation des réfugiés des camps transitoires, y compris le Champ de Mars.

14h50-15h15 Lucie Couet, Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL)

Le Du Annacacis (directeur GRET)

Avec la participation de

Daniel Henrys (Conseiller au GRET)

Marie Le Gac (chargée de mission AFD)

Odile Reiher et Elodie Crabbe (LGL)

Les Projets Baillargeau et Martissant

15h15-15h45 Echanges et synthèse

15h45-16h00 Pause café

Présidence de séance : Mario Polèse, Institut National de la Recherche Scientifique (INRS), Culture et Société, Montréal

16h-16h30 Michael Lecorps , Bureau de monétisation des projets d'aide au développement (BMPAD) en Haïti

L'implication du Bureau de monétisation dans les projets de reconstruction. Présentation de cas.

16h 30-17h15 ONU Habitat

Avec la participation de Solidarités, International et Fondation Architectes de l'Urgence

Participation communautaire et reconstruction

Le Projet Bristout-Bobin

Le projet Carrefour Feuille

17h15-18h Échanges et synthèse

Mercredi 18 avril

3- LE CENTRE ET LA PÉRIPHÉRIE DE PORT AU PRINCE DANS UNE PERSPECTIVE URBAINE DURABLE

3.1- Atelier –rencontre : Corail-Canaan : Un nouveau Pôle urbain? Un nouveau Bidonville?

Présidence de séance : Stéphane Pallage, UQAM

9h05 – 9h30 Kenise Phanord, Univ. Du Havre

Stratégies et mutations urbaines dans la reconstruction de Port-au-Prince. Le cas des camps de Corail et Canaan

9h30- 9h55 **Harry Adam**, Unité de Construction de Logements et de Bâtiments publics (UCLBP)

L'habilitation urbaine de Corail Canaan ?

9h55-10h20 **Échanges et synthèse**

Avec la participation **Sabine Malebranche**, Université d'État d'Haïti (UEH) et Société d'Aménagement et de Développement (SODADE)

Des perspectives de développement urbain et d'emploi pour Corail Canaan ?

10h20- 10h30 Pause Café

3.2- Atelier-rencontre : Le Centre ville: La difficile intégration des enjeux politiques et sociaux

Présidence de séance : Robert D'Ercole, Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

10h30-11h15

Jean Lucien Ligondé, ing., président du Centre haïtien de recherche en aménagement et en développement (CHRAD)

La Proposition de reconstruction du Centre ville issue du CHRAD validée par « la Mairie et la Direction de l'Aménagement du Territoire »

11h15-12h00

Paul Emile Simon, Architecte Urbaniste DPLGF

Plan directeur du Centre ville ancien de Port-au-Prince

12h00-13h **Échanges et discussion**

Avec la participation de **Harry Adam**, architecte, Coordonateur de l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments publics (UCLBP)

13h-14h30 **Repas**

Exposition des travaux des étudiants et étudiantes du Master «Aménagement et développement des quartiers précaires appliqués aux pays en développement» (UNIQ)

4 - CONCLUSION : TABLE RONDE

Présidence de séance : Paul- Martel Roy, UQAM

L'HABILITATION URBAINE POST-SÉISME. QUEL RÔLE POUR LES UNIVERSITÉS ET LA RECHERCHE ?

Un urbanisme adapté au contexte

La formation des compétences

La recherche

Le chercheur : spécialiste et/ou consultant ?

5- CLOTÛRE DU COLLOQUE

Programme du Séminaire-Atelier

Jeudi 19 avril 2012

9 heures- 10 heures : INSCRIPTION

10 heures : OUVERTURE

10h-10h 30 : Allocution de Michel Laurent, Président de l'IRD

10h30-11h : Jean-Marie Théodat (Université Paris 1 – UEH)

Enseignements à tirer du Colloque pour le Séminaire-atelier

SESSION 1 : PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET BESOINS DU DEVELOPPEMENT : QUELLE RECHERCHE ET QUELS CHECHEURS POUR HAITI ?

11h-11h40

- **Conférence introductive : « Pratique du métier de chercheur et usage de la recherche pour le développement »**

Dominique Couret (IRD)

Présidence de séance : Paul Bodson (UQAM)

11h40-12h

- **Université et entrepreneuriat en Haïti**

Bénédictine Paul (CREGED-UniQ)

12h-12h20

- **Enseignement supérieur, recherche et génie urbain : des processus pour interagir entre action et connaissance**

Yves Le Bars

12h20-12h40

- **Recherche dans le secteur agricole en Haïti : retour d'expérience et pistes de réflexion**

Paula Fernandes (CIRAD)

12 h 40-13 h

- **Construire des capacités de recherche en sciences sociales dans un contexte sinistré**

Mahaman Tidjani Alou (LASDEL)

13h-13 h 30

Débats

SESSION 2 : STRUCTURATION NATIONALE ET COOPÉRATION RÉGIONALE : LES FACTEURS CLEFS DU DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

15 h-15h40

- **Conférence introductive : « Présentation du Pacte national sur l'éducation en Haïti : analyse des propositions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche »**

Jacky Lumarque, Président de la Conférence des recteurs et présidents des universités de la Caraïbe (CORPUCA)

Présidence de séance : Hervé de Tricornot (IRD)

15h40 – 16 h

- **La recherche universitaire en Haïti : d'une étude de cas à un essai de politique publique**

Jacques Edouard Alexis (UniQ)

16 h-16h20

- **La formation des enseignants chercheurs en place et sur place : le collège doctoral haïtien**

Evens Emmanuel (UniQ)

16h20- 16h40

- **Formation et projet professionnel : quelle préparation au métier de chercheur ?**

Emmanuel Tric (Université de Nice)

16h40-17h

- **Pause**

Présidence de séance : Evens Emmanuel (UniQ)

17h-17h20

- **L'évaluation des formations : de l'excellence à la pertinence**

Paul Martel Roy (UQAM)

17 h20 – 17 h 40

- **Des outils pour la recherche : les espaces numériques et les bibliothèques numériques**

Jean-François Lancelot (AUF)

17h40-18h00

- **Le renforcement des capacités dans le secteur du tourisme : un secteur économique et social nécessitant une synergie étroite entre la recherche et la formation**

Louis Jolin (UQAM)

18 h00-18h30

- **Débat**

Vendredi 20 avril 2012

9 heures – 10 h 30

- **Table-ronde : pour la mise en place d'UMR et UMI en Haïti, paroles de jeunes équipes.**

Présidence : Maud Laëthier (IRD)

avec : Osnick Joseph (LAQUE-UniQ)

Bénédictine Paul (CREGED-UniQ)

Gaël Pressoir (CHIBAS)

Renaud Gauvain (URPP-UEH)

Georges Eddy Lucien (CRAPU-UniQ)

Jean Fénel Félix (Laboratoire de biotechnologies – FAMV/UEH)

10h 30-10h50

- **Pause**

Présidence de séance : Jean-Marie Théodat (UEH-Université Paris 1)

10 h50-11h20

- **Quelle coopération régionale en matière de recherche pour la Caraïbe ?**

Alain Arconte (UAG)

11h20-11h40

- **Recherche dans le domaine agricole : de l'analyse des acquis à la proposition d'un cadre de coopération internationale**

Hervé Duchaufour (UEH/FAMV)

11h40-12h15

- **Débat**

Vendredi 20 avril (après-midi)

SESSION 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RECHERCHE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

14h-16h

Table ronde internationale : des initiatives concrètes en faveur de l'appareil de recherche haïtien.

Présidence de séance : Yves Le Bars

-

Ministre des Haïtiens Vivant à l'Étranger
Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur
Représentant de l'Ambassade du Canada en Haïti
Ambassadeur de France en Haïti
Directeur général de l'AIRD
Vice-Recteur de l'AUF

16h-17h30

- **Cérémonie de clôture**

Synthèse du Colloque - Paul-Martel Roy, UQAM
Synthèse du Séminaire-Atelier – Hervé de Tricornot, IRD/AIRD
Jean-Vernet Henry, Président de la Conférence des recteurs et présidents des universités haïtiennes (CORPUHA)
Jacky Lumarque, Président de la Conférence des recteurs et présidents des universités de la Caraïbe (CORPUCA)
SE Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti (à confirmer)

Résumés des communications orales

À propos du caractère irréversible de l'urbanisation et de l'expansion urbaine dans les pays en développement.

Mario Polèse

INRS – Centre Urbanisation Culture Société

Montréal QC, Canada

E-mail : Mario.polèse@ucs.inrs.ca

Bref résumé

Aucun pays ne se développe sans aussi s'urbaniser. Une fois le processus amorcé, il devient irréversible. Dans cette présentation, nous tâchons d'expliquer pourquoi, à l'aide de données récentes sur les tendances d'urbanisation dans les pays en développement. Nous ferons également appel à des théories et des modèles économiques pour expliquer le lien obligé entre développement et urbanisation. Le lien entre développement et l'expansion physique de la ville est tout aussi fort et tout aussi irréversible, surtout aux premiers moments du processus. Nous expliquons, en parallèle, pourquoi les politiques pour freiner l'urbanisation et l'expansion urbaine n'ont jamais réussi. Par le même biais, nous nous penchons sur les effets indésirables de telles politiques, dont le principal résultat est de favoriser l'émergence de marchés noirs et de populations flottantes sans accès aux services publics.

Vers une planification préventive du territoire de Port-au-Prince

Robert d'ERCOLE

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

20 rue du Camas

France, Marseille

E-mail : robert.dercole@ird.fr

Résumé

L'intervention vise à justifier l'intérêt d'un observatoire urbain de la reconstruction et de la gestion préventive du territoire de Port-au-Prince. Cet observatoire est utile sur le plan opérationnel (aide à la reconstruction, aménagement préventif du territoire, préparation à la gestion de futures crises). Il l'est en même temps sur le plan de la recherche scientifique (contribution à la connaissance des vulnérabilités urbaines face aux risques d'origine naturelle et anthropique) ce qui peut contribuer au développement et au renforcement des capacités de recherche en Haïti.

Trois expériences antérieures développées à Quito (2000-2004), à Lima (2010-2011) et sur le territoire de Tabarre (2011-2012) serviront de référence pour justifier l'intérêt de l'observatoire et en préciser les composantes :

- Valorisation des connaissances acquises avec le séisme du 12 janvier 2010 et depuis ce séisme, notamment en termes d'occupation du sol en période de crise et d'évolution de cette occupation avec la reconstruction ;
- Les enjeux territoriaux de fonctionnement et de développement de l'agglomération urbaine et leurs vulnérabilités ;
- Les ressources de gestion de crise, leur vulnérabilité et la dimension spatiale de la gestion des crises articulant espaces vulnérables et espaces ressources;
- Les vulnérabilités du territoire liées à l'exposition aux aléas, à l'accessibilité des lieux ou aux difficultés de contrôle territorial.

Cette intervention permet également de réfléchir sur le concept de risque, notamment en milieu urbain. Les enjeux du territoire sont ainsi résolument placés au cœur de la définition du risque et non les aléas comme il se fait habituellement. C'est à partir de ces enjeux et des espaces sur lesquels ils se situent que la réflexion sur la vulnérabilité et les risques peut se développer. L'approche est plus opérationnelle et permet de replacer le champ des risques sur le terrain des décideurs et des aménageurs.

La gouvernance responsable: obstacles et enjeux

Magaly Brodeur

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

Adresse : 6208 Saint-Denis, Montréal, Canada, H2S 2R7

Téléphone : +1 (514) 592-8452

Courriel : magaly.brodeur@umontreal.ca

Résumé

Au cours des dernières années, la gouvernance est devenue un terme extrêmement populaire mais aussi, fortement controversé et ce, principalement en raison de sa nature polysémique. À l'heure actuelle, les grandes organisations internationales prônent l'adoption de « bonnes pratiques » en matière de gouvernance à l'échelle internationale et ce, plus particulièrement, dans les pays en développement. L'adoption de ces « bonnes pratiques » soulève cependant de nombreux enjeux éthiques. L'objectif de cette communication est donc, dans un premier temps, de présenter certains enjeux éthiques relatifs à la mise en place de ces « bonnes pratiques » dans les pays en développement et, dans un second temps, de mettre en relief les principaux obstacles reliés à l'adoption et la mise en œuvre de principes en matière de gouvernance responsable. La mise en place d'un système de gouvernance efficace et intègre passe par l'adoption de pratiques exemplaires en matière de gestion, d'éthique et de responsabilité sociale. Or, comment mettre en œuvre ces principes dans les pays en développement, tel qu'Haïti, et surtout, quel rôle pour les universités et la recherche ?

Puerto Príncipe: la ciudad de los desafíos urbanos.

(Port-au-Prince: la ville des défis urbains / Port Prince: City of urban challenges.)

Ángela M. Díaz Márquez.

Universidad Iberoamericana (UNIBE) Universidad Autónoma de Santo Domingo (UASD) RED,
Risk, Emergency and Development.
República Dominicana, Santo Domingo
E-mail : arq_angela@yahoo.es

Resumen

Los desafíos urbanos que enfrenta la ciudad de Puerto Príncipe podrían definirse como los de mayor complejidad registrada en Latinoamérica. El evento sísmico del 12 de enero del 2010 vino a agravar una situación de crisis existente previa al desastre.

- ¿Cómo reconstruir Puerto príncipe – ciudad Capital de Haití -, con las latentes debilidades económicas, sociales y políticas previas al desastre? Y ¿Cómo formar y mantener una estructura operativa que vele por el estado de la ciudad de manera permanente?

Estas preguntas incitan a la búsqueda de soluciones por medio de una distribución de cuotas de responsabilidad: sobre el rol del Estado, la sociedad civil organizada, de las Instituciones Financieras Internacionales (IFIs), de las Agencias Internacionales de Cooperación, así como de las ONGD. La participación de la sociedad civil se ha limitado como contraparte de las tareas propias de la acción humanitaria, específicamente en proyectos de emergencia y post emergencia, no teniendo ninguna participación en procesos de medio y largo plazo. Lo que nos sugiere otra interrogante:

- ¿Cuál sería la implicación de la sociedad civil haitiana en la reconstrucción de la ciudad de Puerto Príncipe?

Es necesario un “agente social vinculante” que articule las demandas de la sociedad civil con la estrategia del estado. Las universidades, por su naturaleza, pueden tener el aval de ambas partes para desempeñar este papel. En el seno de las universidades es posible crear un espacio de consenso entre la visión Estatal (asesorada por técnicos locales e internacionales especializados) y la visión de la sociedad civil organizada.

Como agente activo-participativo, el escenario universitario podría promover la planificación, el consenso y la continuidad como pilares del proceso de reconstrucción. La universidad podría trabajar no solo en la evidente necesidad de la reconstrucción de la ciudad, sino que, además lo haría en un momento clave para sentar las bases de la investigación urbana en Haití. Para esto hay que analizar tres aspectos clave:

1. La universidad como ente académico, no es solo el espacio físico, es su contenido (visión, misión, currículo, programas, carreras, docentes, directores, administradores, acuerdos, convenios, etc.)
2. La universidad como ente estratégico de desarrollo, tienen la misión de formar profesionales en las áreas prioritarias demandadas por la sociedad, cuyos conocimientos sean coherentes con la realidad del país.
3. La universidad como ente universal tiene la capacidad de aunar esfuerzos académicos internacionales, sobre todo en materia de investigación, que ayuden a fortalecer su estructura de conocimiento urbano, desarrollando criterios clave para el abordaje de Puerto Príncipe.

Dos retos pendientes de la academia a nivel latinoamericano, que se deben tener en cuenta en el proceso de reconstrucción de Puerto Príncipe son:

- La reivindicación del urbanismo como hecho político complejo, más allá del diseño formal de la ciudad, y que como tal debe ser abordado desde una lógica multidisciplinar estructurada (políticos, economistas, sociólogos, abogados, ingenieros, arquitectos, urbanistas, geólogos, etc.)
- La búsqueda de modelos de desarrollo urbano que respondan a las necesidades de la ciudad de Puerto Príncipe, ante la influencia de modelos urbanos externos, como en la mayoría de los casos de Latinoamérica.

Desde la investigación en la que se basa este artículo, se han contrastado experiencias significativas de ciudades latinoamericanas, que han optado por modelos de desarrollo urbano basados en experiencias de países más desarrollados. El resultado ha sido un nivel de adaptabilidad bajo y por consiguiente una pérdida de recursos innecesaria (dinámica que se repite en ciudades intermedias y pequeñas de la región). Mientras que el urbanismo como disciplina, sufre una serie de transformaciones basadas en el cambio de paradigma (del desarrollo a la sostenibilidad)

Desde la característica universal de la universidad es posible debatir un paradigma para Puerto Príncipe, que atienda a su situación particular, donde las prioridades se establecen en función de las necesidades y de las capacidades para abordarlas. La ciudad hoy día se encuentra bajo un proceso de influencia internacional muy amplio de corto y medio plazo. Estas influencias –producto de la ayuda- deben pasar a un plano de menor incidencia en el momento en que se debaten lineamientos de medio y largo plazo.

Desde las universidades es posible consensuar un modelo de ciudad para Puerto Príncipe. Más allá de la forma, de las alturas, del uso de suelo o de la gestión del mismo; el contenido de la ciudad, como zona de intercambio y relaciones es la esencia que se busca reestructurar en Puerto Príncipe. Partiendo de un modelo que responda al ritmo de recuperación de la ciudad con los recursos que dispone; a las capacidades de gestión de los técnicos urbanos de la ciudad; a la capacidad económica del país, que responda a criterios de gestión de riesgo, a la sostenibilidad ambiental, que responda sobre todo al modelo que la sociedad civil organizada y el Estado haitiano previamente hayan consensuado en el seno de las universidades de Haití.

Bibliografía:

Díaz Márquez, Ángela M. "La Ciudad Intermedia Latinoamericana ante la Influencia de los Modelos Urbanos Externos. La influencia de los modelos de desarrollo urbano europeos y estadounidense en el crecimiento de las ciudades intermedias de América Latina y el Caribe". Investigación en curso, Tesis, Doctorado en Urbanismo, Periferias Sostenibilidad y Vitalidad Urbana. Tutor: Dr. José Miguel Fernández Güell. ETSAM, DUyOT, UPM, Madrid, España.

La Législation sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire, outil de mitigation des risques socio-naturels

Alain Guillaume

Docteur en droit

Professeur de droit public à l'Université Quisqueya

FSJP, Université Quisqueya, 218 avenue Jean-Paul II, Haut-Turgeau

E-mail : alain.guillaume@uniq.edu.ht

Résumé

L'ampleur des catastrophes dites naturelles résultent dans toutes les hypothèses d'une combinaison de causes naturelles et de causes anthropiques dont notamment les modalités d'occupation des espaces par les enjeux. L'étendue des dégâts provoqués par le séisme du 12 janvier 2010 en Haïti a été une illustration topique de ce constat. En effet, au-delà de l'intensité du phénomène, des pertes aussi massives en vies humaines étaient incontestablement dues à la gestion chaotique de l'espace urbain et, en particulier, à l'occupation désordonnée des sols par les populations de Port-au-Prince et de ses environs. En effet, des normes juridiques optimales en matière de construction n'ont pas été édictées et celles qui existent n'ont pas fait l'objet de mise en œuvre concrète. La police administrative en matière de construction s'est toujours révélée déficiente en Haïti. L'informalité domine dès que sont en cause la construction, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Aussi, en dépit de l'idéal décentralisateur que véhicule la Constitution haïtienne de 1987, on continue à constater une hypertrophie du centre métropolitain qu'est Port-au-Prince au détriment de la périphérie. Seules des politiques publiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme performantes permettraient de rendre la capitale nationale et ses environs plus attrayants et sécuritaires pour ses habitants. Leur formulation et leur mise en œuvre ne peuvent pas se concevoir en dehors d'une révision des normes juridiques pertinentes. Celles-ci doivent désormais intégrer comme préoccupations les différents risques socio-naturels dans une perspective de prévention des catastrophes et de réduction de la vulnérabilité du corps social. La présente contribution ambitionne de présenter un état des lieux de la Législation actuelle en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour en souligner les faiblesses et d'en faire ressortir les liens avec la vulnérabilité de la zone de Port-au-Prince. Au-delà de cette approche, on formulera des propositions en vue d'une mitigation des risques socio-naturels par une utilisation optimale des outils juridiques que constitue la Législation sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

La place des politiques et des discours environnementaux dans les projets de reconstructions post-catastrophes à Port-au-Prince.

Jean Odile ETIENNE
Doctorant Ladyss-Paris 8
Université Paris 8 UMR Ladyss
2, rue de la Liberté
France, Saint-Denis
E-mail : jeanodile78@yahoo.fr

Résumé

La gestion des risques d'origine naturelle demeure un des enjeux majeurs des politiques environnementales contemporaines. La réduction de la vulnérabilité permet dans beaucoup de cas d'envisager une mitigation de la menace à moindre coût. C'est, face à certains phénomènes naturels comme les séismes, la seule prévention possible. Dans le cas du séisme du 12 janvier 2010 à Port-au-Prince, de véritables stratégies socio-spatiales se font jour dans les opérations de reconstruction. Il convient alors de se demander dans quelles mesures elles prennent sens en termes d'actions réelles de réduction des vulnérabilités encadrées par des politiques multi-échelles : la ville, la section communale et enfin le quartier ou si elles traduisent l'irruption opportuniste d'acteurs moins organisés.

Les échelles territoriales et leurs profils socio-économiques sont ainsi interrogés pour voir s'ils sont révélateurs de la diversification voire de la divergence des stratégies d'acteurs dans la reconstruction de Port-au-Prince en vue d'une réduction durable des vulnérabilités ? Les différentes hypothèses de travail se fondent ainsi sur une analyse multi-scalaire afin de cerner les recompositions territoriales en cours. Ceci amène à questionner les territoires d'action des acteurs locaux, nationaux et internationaux dans la reconstruction post-catastrophe de Port-au-Prince et d'en saisir les stratégies de négociations/médiations socio-spatiales et leurs référentiels directs ou implicites aux politiques environnementales. La catastrophe pourrait donc être considérée comme un révélateur d'une crise socio-économique et politique profonde, et la reconstruction un épisode de renégociation territoriale. En ce sens, la référence à la protection de l'environnement deviendrait une légitimation des revendications socio-spatiales, la question est alors d'identifier les acteurs et les groupes les mieux armés voire les plus médiatisés pour les voir réellement aboutir. Trois secteurs de la capitale haïtienne, le Centre Ville Historique, Turgeau et Carrefour Feuille seront analysés. Ils illustrent dans l'ordre la croissance de la ville ainsi qu'une certaine typologie socio-économique, Carrefour Feuille étant le district accumulant le plus de pauvretés mais attirant aussi l'attention de plus d'ONG productrices de discours environnementaux dans leurs actions. Le Centre Ville Historique fait partie du périmètre prioritaire de renouvellement urbain fondé sur une pensée libérale légitimée par les techniques antisismiques voire par des politiques déterministes de protection de l'environnement. Turgeau se situe dans un entre deux, volonté de développement économique par l'attraction d'un tertiaire fuyant les prix du foncier du centre et désintérêt des ONG pour une population avec des niveaux économiques trop composites donc peu « médiatisables ».

Cette contribution privilégie une approche par les sociétés de la vulnérabilité post catastrophe. Elle participe ainsi à l'enrichissement d'un corpus de connaissances sur les travaux des risques et des vulnérabilités considérés selon une entrée des représentations sociales.

Par l'analyse approfondie, des stratégies socio-spatiales, le travail cherche à mettre au jour les revendications de citadinités permises par les jeux et enjeux des reconstructions post-catastrophes. À ce titre, le résultat fournirait une grille de lecture de l'espace de Port-au-Prince au plus proche des réalités et une aide à des décisions pour une reconstruction durable.

L'identification des zones a risque et le rôle de la modélisation hydrologique dans la planification urbaine : Le cas de Ti-Sous dans la commune de Carrefour.

Félix DUVELSON

Fondation des Architectes de l'Urgence
372 Ave John Brown
Port-au-Prince, Haïti
E-mail : fdouvelson@gmail.com

Résumé

L'étalement urbain sur les flancs de morne l'Hôpital n'a pas toujours été fait avec des instruments de planification, des programmes de gestion des ressources naturelles ou encore de prise en compte des risques. L'urbanisation du territoire, la suppression de la couverture végétale et l'agriculture sur des pentes trop fortes sont autant de facteurs qui aujourd'hui amplifient l'effet dévastateur des ravines lors d'épisodes pluvieux. En effet, on observe aujourd'hui aisément des terrains nus qui infiltrent mal les précipitations, l'arrachement des sédiments qui s'accroît et l'imperméabilisation des sols en amont des bassins versants de l'agglomération de Port-au-Prince. Tandis que, la gestion déficiente des ressources naturelles, la carence d'une connaissance approfondie sur le potentiel de nos écosystèmes et une éducation environnementale bien dirigée nous rend de plus en plus vulnérable aux catastrophes naturelles. Pourtant, des solutions existent, des solutions n'excluant pas l'homme de son territoire mais au contraire lui assurant la maîtrise d'un environnement préalablement pensé pour habiter.

Les inondations représentent les désastres naturels possédant le plus haut indice de pertes de vie et de bien économiques, en Haïti comme dans le monde. Régulièrement, elles sont le résultat d'un processus de pluie-débit qui implique des aspects superficiels et souterrains entre autres. La simulation d'une superficie inondée nécessite la compréhension de chacun des sous-systèmes qui interviennent dans le processus hydrométéorologique, géo hydrologique et qui conduisent finalement à l'inondation. De même, il s'agit d'identifier et d'étudier les paramètres ainsi que les facteurs anthropiques puis de développer des mécanismes de réintégration de l'information à partir des instruments d'analyse spatiale.

Dans le projet de planification urbaine qui est en cours sur la localité de Ti Sous dans la Commune de Carrefour (Par la FAU, Fondation Architectes de l'Urgence), on prétend faire une expérimentation qui se concentre autour de l'élaboration d'un exercice de modélisation hydrologique en simulant le processus de pluie-débit à travers les méthodologies développées dans des logiciels libres ArchHydro et HecGeoras, Hec-Ras et une fusion avec la méthodologie numéro de courbe (SCS, 1985). Il s'agit d'établir les relations entre la précipitation, l'écoulement et l'extension superficielle en utilisant diverses couches de données spatialement distribuées dans un système d'information géo-référencé tout en tenant compte des facteurs anthropiques. Différents types d'obstacles ont été rencontrés, liés principalement à la disponibilité des données hydrométéorologiques.

Les résultats d'une telle étude pourront jouer un rôle déterminant dans la planification urbaine de Ti Sous. Par la suite ce modèle pourra être appliqué sur tous les bassins versants de

Port au prince, comme outil important pour la délimitation des zones inondables où les constructions devraient être interdites ou faites sur recommandations d'experts.

Port-au-Prince post-séisme : de la ségrégation spatiale à la fragmentation ?

Guerline JEAN

Université d'État d'Haïti/Université de Toulouse 2 le Mirail

La fleur du chêne

Port-au-Prince, Haïti

e-mail : guerline.jean@gmail.com

Résumé

Cette communication est tirée de mon sujet de thèse qui vise à analyser les mutations récentes de la capitale haïtienne. Elle se propose d'explorer les impacts du séisme et les prémices de la reconstruction.

Jusqu'à la catastrophe du 12 janvier et en dépit des difficultés économiques Port-au-Prince semblait le théâtre de mutations qui permettait d'isoler une trajectoire singulière. Une ville qui présentait des signes évidents de difficultés communes à ces villes de la périphérie du monde développé mais en même temps un ancrage renforcé dans des réseaux internationaux et émettant des signaux d'une forme de modernité. Port-au-Prince participe ainsi pleinement et non d'une simple manière périphérique aux mutations en cours. Deux aspects sont révélateurs de ce phénomène : celui des liens tissés dans le cadre des relations avec la communauté haïtienne de Miami et le second celui du formidable développement des NTIC (Internet et téléphone cellulaire) avec des niveaux d'équipement pour le second tout à fait comparable avec ce que l'on peut rencontrer dans les pays occidentaux. Elle est une ville où peuvent s'observer les paradoxes d'un modèle urbain ou s'entremêlent des logiques de type Nord-Sud (pauvreté, manque de services publics, croissance urbaine anarchique....) mais aussi des processus qui renvoient à un modèle typique des aires métropolitaines des pays riches (gated communities, centres commerciaux...).

Il s'agit ici de mesurer l'impact du séisme sur Port au Prince. Les questions d'importance sont les suivantes : est-ce qu'il produit plus de disparités, de fragmentation ou si au contraire cela conduit à mieux structurer la ville. Il convient de voir si les processus détectés dans la ville avant le 12 janvier sont remis en causes ou si la renaissance de la ville s'effectue en prolongement des tendances mise à jour. Aussi faudrait-il désormais parler de renaissance de cet espace urbain. Est-ce que les prémices de la reconstruction permettent d'envisager un prolongement ou bien est-ce qu'ils indiquent que de nouvelles tendances apparaissent (renversement de polarités, renforcement des effets de desserrement ...) ?

Logements et post-séisme en Haïti : de nouveaux territoires à Port-au-Prince

Ilionor LOUIS

Sociologue

Faculté d'Ethnologie, Université d'État d'Haïti

101 Canapé vert

Port-au-Prince, Haïti

E-mail : lilionor@yahoo.fr

Résumé

Cette présentation émane d'un projet de recherche en cours et s'inscrit dans une logique de production de nouvelles connaissances sur la situation des nouveaux territoires qui se créent, sur la capacité d'innover et de créer de nouveaux liens sociaux de la part des populations vulnérables et sur la nécessité d'intervenir pour renforcer les stratégies créatrices de nouveaux moyens pour subsister et pour combattre la marginalité.

Comme indiqué dans son énoncé, ce projet vise à analyser d'une part, la politique de gestion des territoires de la part des instances étatiques, et d'autre part, à décrire les stratégies de survie des populations rescapées du tremblement dans le but de faire des propositions en vue du renforcement de la capacité de résilience des populations et de l'amélioration des conditions de vie. L'accent est mis particulièrement sur la situation des femmes, étant donné qu'elles constituent la majorité de la population et qu'elles sont les plus exposées aux risques, aux menaces et à la violence dans les camps.

La recherche est articulée autour de deux axes théoriques fondamentaux : 1) la gestion étatiques des territoires, et 2) la capacité de débrouille et de création des liens des populations rescapées du séisme. Par rapport au premier axe nous cherchons à comprendre si la relocalisation des populations donne lieu à des améliorations dans les conditions de vie ou si elle favorise la reproduction de nouveaux bidonvilles dans une logique de ségrégation et de discrimination territoriale. Est-ce que la relocalisation favorise l'émergence de nouvelles formes d'exister dans un contexte de précarité et de misère ? Par rapport au deuxième axe, l'accent est mis sur la capacité même des populations de créer de nouvelles opportunités de subsistance et de sortie de la vulnérabilité. De là, l'accent est mis particulièrement sur la situation des femmes, notamment ces femmes seules mères de familles et ces jeunes filles face aux incertitudes de l'avenir.

Stratégie et mutation urbaines dans la reconstruction de Port-au-Prince, le cas des camps de Corail et de Canaan

Kenise PHANORD

Université du Havre

25, rue Philippe Lebon BP 1123

76063, le Havre Cedex, France

E-mail : kenypha@yahoo.fr

Résumé

Cette intervention s'inscrit dans le cadre de mon projet recherche en thèse sur les modes de gestion de l'espace suite au tremblement de terre et les rapports sociaux de sexe dans un contexte postcolonial.

Enjeux humanitaires, enjeux dans les rapports sociaux de sexe, notre sujet est au cœur de ces deux thématiques considérées isolément en sciences sociales. Dans le contexte haïtien, ces deux thématiques restent très peu étudiées même séparément. En effet, les recherches sur les rapports sociaux de sexe souffrent de carences statistiques et les rares données disponibles démontrent des rapports quantitativement et qualitativement inégaux. La question des camps est aussi très peu étudiée en Haïti. Néanmoins depuis le tremblement de terre du 12 janvier 2010, Haïti fait face aux questions cruciales posées par sa reconstruction. La jonction de facteurs géographiques, politiques, économiques très particuliers et d'erreurs commises au cours des siècles dans sa politique de prévention des risques et son processus d'urbanisation ont fait de la ville de Port-au-Prince, une ville vulnérable. Par rapport au plan de reconstruction de l'Etat qui tarde à venir, d'autres acteurs ont proposées d'autres initiatives dont celles de Corail et de Canaan.

Le propos de ma communication consistera principalement à analyser de manière comparative, ces deux espaces contigus ayant émergé suite au séisme du 12 janvier : l'espace humanitaire du camp de Corail et l'espace du camp de Canaan.

Le camp de Corail est l'un rare espace créé à l'initiative de l'humanitaire après le tremblement de terre dans un lieu antérieurement inhabité. Le camp de Canaan pour sa part, a pris naissance à l'initiative de certains groupes vulnérables de la population voulant avoir accès à la terre.

Je m propose une analyse sociologique des transformations des dynamiques de pouvoir lié au sexe dans un contexte post-catastrophe en Haïti et des modes de gestion de l'espace dans le cadre des interactions entre les acteurs de l'humanitaire et la population vulnérable résident dans les deux zones principalement les femmes.

Dans ce cadre, deux principaux questionnements orientent l'étude : celle de l'influence des actions de l'humanitaire sur les modes de gestion de l'espace et rapports sociaux de sexe ainsi que les stratégies des acteurs, principalement des femmes, ainsi que leur appropriation ou non de ces espaces.

La gestion des désastres Nord/Sud : Haïti, terrain d'étude

Isabelle DEPELTEAU

Vision Mondiale (World Vision) Québec de 2008-2011

Montréal, Canada

Email : id@idcommunications.org

Résumé

Le domaine de la réponse humanitaire internationale en cas de catastrophes dans un PED est assez récent. Ce n'est qu'en décembre 1987 que les Nations Unies déclarent les années 1990 : «*la décennie de la réduction du risque*». Durant cette décennie, les pays membres de l'ONU doivent améliorer leurs capacités techniques, scientifiques et leurs stratégies de préparation, de prévention et de réponse aux désastres. *En 2005 l'ONU adopte un «Plan d'action» (Framework for Action) adopté par les pays membres, afin de réduire le nombre de morts et de pertes économiques, environnementales et sociales en cas de désastre dans chaque pays membre (traduction libre).*¹ (Coppola, 2007). Il existe donc que très peu d'ouvrages théoriques sur le sujet de la réponse humanitaire dans la dynamique Nord/Sud.

Sur la dimension «internationale de la réponse» l'ouvrage de Ian Smilie (2001) qui œuvre au sien du CRDI² souligne le besoin d'une réflexion : «*La nature extérieure des opérations de secours internationaux majeurs soulève de graves questions quant à l'ampleur et à la pertinence de l'aide apportée. Leur caractère essentiellement étranger va également à l'encontre de la préférence exprimée par les associations d'aide en faveur d'une participation locale et d'une réciprocité accrues. Devant l'urgence de chaque nouvelle crise, l'ardeur à sauver des vies éclipse souvent les visées d'un partenariat avec les institutions sur place.*» (Smilie, 2001-2003)³

Quoique plusieurs agences visent cet objectif, lors d'une crise humanitaire, les bonnes intentions semblent pâlir devant le besoin de sauver des vies. Le renforcement de capacité doit donc faire l'objet d'études avant d'être appliqué efficacement sur le terrain.

Puis, il y a le facteur économique déterminant dans les rapports Nord/Sud. L'action du Nord vers le Sud s'impose à tous égards selon Ian Smilie. «*Souvent les organismes ne savent pas reconnaître les ressources et le savoir-faire à l'échelon local, passant à côté de véritables occasions d'intégrer la société civile (...) à la gestion des secours. (...) La tendance a déjà été chez les intervenants de l'extérieur de se concentrer sur les vulnérabilités (...) et non les capacités locales.* » (Smilie, 2001-2003).⁴

Les grandes ONG qui œuvrent dans les PED, répondent d'une part ou autre aux principaux paradigmes du développement dans une relation assez étroite avec leur gouvernements respectifs, ainsi que l'ONU et ses différents départements. Ainsi, pour accéder aux fonds du développement de la Banque Mondiale, les ONG doivent remplir les différentes exigences requises, en plus de fournir des rapports détaillés de l'usage des fonds. Pour les petites ONG locales dans le Sud, ce fardeau administratif est souvent trop lourd. Or, comme elles

¹ Coppola, Damon P., *Introduction to International Disaster Management*, Burlington, 2007 p.16 – Traduction libre

² CRDI : Centre de recherche pour le développement international, 2012, UQAM, consulté en ligne 23 février, 2012 http://www.international.uqam.ca/Pages/coop_inter_aide_pub_centre_dev_inter.aspx

³ Smilie, Ian, (2003) *Protection ou partenariat, Le renforcement des capacités locales lors des crises humanitaires*, CRDI – ESKA, Ottawa p.7

⁴ Ibid, p.22

n'œuvrent pas toujours avec l'ONU, tout comme les plus petites ONG étrangères financées par des fonds privés, ces dernières n'auront pas plus accès aux fonds, qu'aux « *clusters* » quand survient une catastrophe humanitaire. Donc, la stratégie de la réponse se dresse souvent sans la pleine perspective de l'intelligence locale, et de tous les acteurs et les ressources accessibles sur le terrain.

«L'appel contemporain à un renouvellement de notre intelligence de la gouvernance des organisations complexes de tous types et de toutes tailles tient sans doute pour une très large part à la prise de conscience du caractère éco-systémique de toutes les initiatives humaines collectives quel que soit leur contexte, toujours à la fois local et global.» (LeMoigne, 2008)⁵

Il nous faut donc revoir la dynamique de la gestion des désastres employant des barèmes théoriques autres que ceux proposés ou imposés par la dynamique du développement. Le problème c'est qu'une fois la crise passée, l'attention de retourne vers le développement et la réhabilitation. Nous croyons qu'il faut étudier les dynamiques locales quant à leur résilience et leur niveau de préparation mais aussi quant à leur capacité de gestion dans la dynamique Nord-Sud. Haïti vivra d'autres désastres. Comment mieux se préparer afin d'en réduire les impacts futurs?

⁵ Le Moigne, J.-L., L'intelligence de l'Action appelle l'exercice de la Pensée Complexe. Pragmatique et Épistémique sont inséparables », Université Aix-Marseille, 2008, p.1

Les catastrophes des années 2000 en Haïti

Michelet CLERVEAU

Doctorant à l'Université de Poitiers

Email : clerveaumichelet@yahoo.fr

Résumé

Les concepts de retour d'expérience et d'acceptation sociale, une grille d'analyse pour la compréhension des expériences de gestion : le cas des inondations de 2004 à Mapou et aux Fonds Verrettes et la catastrophe sismique du 12 janvier à Port-au-Prince.

Durant la décennie 2000 la fréquence des catastrophes en Haïti a été vraiment exceptionnelle. Plus de 10 des 155 cyclones qu'a connus la région ont touché Haïti de plein fouet alors qu'avant la fréquence a été de 2 cyclones seulement tous les 10 ans. Les années 2004 et 2008 sont les deux années où le pays a connu les plus grandes épreuves en termes de catastrophes hydrométéorologiques, la première année avec deux catastrophes majeures, la deuxième avec le passage de 4 cyclones concentrés sur un seul mois (septembre 2008). En 2010, le pays a connu le tremblement de terre le plus meurtrier de l'histoire après celui de Tangshan (Chine) en 1976. Notre présentation sera centrée sur les catastrophes de Mapou et des Fonds-Verrettes au mois de mai 2004.

Dans la nuit du 23 au 24 mai 2004, Mapou et Fonds-Verrettes, deux communautés rurales du sud-est d'Haïti ont connu une catastrophe hydrométéorologique majeure consistant en des inondations et laves torrentielles particulièrement meurtrières. Cet événement était lié au passage d'une dépression tropicale sur la plus grande partie de l'île d'Hispaniola. Plusieurs centaines de vies humaines ont été emportées. Les plantations, source de moyens de subsistance des habitants de ces deux communautés au revenu très précaire ont été détruites à 80% à Fonds-Verrettes et 95% à Mapou

Les premiers moments de la catastrophe s'étaient révélés terribles pour les habitants en termes de choc et de traumatisme liés au bilan humain et matériels relativement lourds et une réelle difficulté de réponse immédiate. La crise d'urgence était sans précédent. Avec la présence de morts en décomposition dans les lacs qui sont formés à Mapou –ceux de Fonds-Verrettes ayant été tous emportés à Jimani, un village en aval – les communautés faisaient face à un grave problème d'assainissement dans ses villages dépourvus d'eau potable.

Dans le cadre du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) nombreux ont été les acteurs à intervenir dans la réponse: l'Etat, les ONG et les associations de la société civile et aussi les populations locales.

Les deux concepts de retour d'expériences et d'acceptation sociale permettent d'appréhender les mesures de gestion qui ont été mises en œuvre. Sur le plan physique la catastrophe avait une origine complexe en raison d'un relief karstique dominant qui amplifie l'écoulement sur les villages en aval. Le poids des facteurs humains n'a pas été négligeable. Toutes les communautés touchées sont concernées par des espaces naturels particulièrement fragiles mis en réserve depuis des décennies avant la catastrophe. Les deux villages se situent exactement en aval de la Forêt des Pins qui chevauche la ligne de crête de la chaîne de la Selle dont le plus haut sommet atteint 2680 m à Pic de la Selle. Des années 1980 à nos jours la forêt est passée de 32 000 hectares à seulement moins de 10 000 selon des chiffres officiels. Les mesures de protection n'ont jamais été respectées à cause du comportement

des dirigeants et l'attitude de la population locale qui voit dans la forêt une source de revenu. Le bois est exploité de manière clandestine et l'espace libéré est mis en culture. La destruction de la forêt contribue énormément à la dégradation environnementale qui amplifie la vulnérabilité aux aléas inondation et mouvement de terrain.

Mapou et Fonds-Verrettes n'ont pas été inondés pour la première fois. Les premières catastrophes remontent à l'année 1954 avec le passage du cyclone Hazel. Elles ont souffert aussi lors du passage des cyclones Gordon et Georges. Le dernier avait emporté une bonne partie du village des Fonds-Verrettes. Malheureusement les populations et les autorités n'ont pas su tirer de bonnes leçons. Quand survenait la catastrophe 2004, les populations n'ont pas été moins vulnérables qu'avant.

Deux groupes d'acteurs intervenaient en réponse à la catastrophe : les acteurs étatiques et les ONG et association de la société civile. Dans la gestion de l'urgence, ces acteurs semblent avoir donné une certaine satisfaction sans l'appui d'une force multinationale, présente à l'époque en Haïti, qui avait beaucoup aidé dans la logistique. Toutefois les populations sont loin d'être satisfaites. Et parfois les dons offerts ne répondent pas à ce que voulaient les habitants parce que non conformes à leur culture. C'était le cas des maisonnettes offertes à Mapou. Et, une fois encore, les leçons en termes d'aménagement, de formation et de sensibilisation n'ont pas été suivies. Des habitations sont encore érigées ou sont restées dans les zones inondables de Mapou, malgré le déplacement du village, soit par méconnaissance du danger ou tout simplement par attachement à un site donné. Le paysan haïtien étant attaché à ce qu'on appelle en créole le *demanbre*⁶. Dans les deux communautés des projets d'aménagement de l'Etat sont encore attendus. Par contre, les habitants ont déjà leurs propositions d'aménagement. A Mapou, ils exigent la déviation de la rivière principale, Dlo Rouj, vers la mer pour protéger le poljé inondable. L'ancien centre du village de Fonds-Verrettes a été entièrement détruit par la catastrophe et, maintenant, occupé par les galets du lit de la rivière. La population attend encore de l'aménagement pour la récupération d'au moins une partie de ce centre malgré le déplacement du village sur la colline. De tels travaux pourront se révéler très coûteux pour un Etat déjà exsangue sur le plan économique.

A propos de Port-au-Prince, on peut dire que les expériences de gestion des catastrophes de mai 2004 n'ont pas permis à l'Etat haïtien d'être en mesure de faire face valablement au séisme le plus meurtrier du continent américain le 12 janvier 2010.

⁶ Le demanbre désigne l'habitation des grands parents là où les enfants ont pris naissance.

Construire, reconstruire, planifier. Haïti hier, aujourd'hui, demain.

Violaine Colonna d'ISTRIA

EHESS/MASCIPO ; Fondation Architectes de l'Urgence

372 bis avenue John Brown – Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

E-mail : violainecolonna@gmail.com

Résumé

Parler de reconstruction de Port-au-Prince, avec les nombreux projets dont la capitale d'Haïti fait l'objet est une première chose. Voir à long terme ce que la reconstruction apportera à la fois à la zone métropolitaine et au pays d'Haïti en est une autre. Nous souhaiterions proposer de considérer plusieurs temps distincts dont l'exposition se fonde sur une double expérience, celle de la recherche en histoire urbaine (EHESS) et celle de l'exercice de la profession d'urbaniste (Fondation Architecte de l'Urgence) :

- L'avant séisme du 12 janvier 2010 et la construction du pays
- La réaction post séisme et les premiers éléments de reconstruction (exemples de projets mis en œuvre actuellement)
- La planification sur le long terme et les fondations que le contexte de reconstruction sont en train de lui donner

Il nous semble que c'est en tâchant d'observer ces dynamiques de composition et de recompositions spatiales que la recherche et l'augmentation des connaissances pourront se mettre au service d'une amélioration réelle des conditions de vie en Haïti et de l'appropriation des solutions choisies et opérées en matière d'aménagement.

C'est dire que le questionnement porte sur un territoire plus vaste que la simple région métropolitaine, vivier d'expériences diverses dans le contexte post-catastrophe qui est le sien. Parler d'habilitation urbaine ne concerne pas uniquement la capitale mais la plupart des villes du pays, où l'indignité des logements, la précarité des conditions de vie, les risques naturels... sont des éléments que l'on retrouve. Les régions aussi, qui se raccrochent à ces villes, sont une autre dimension à prendre en compte dans une perspective de construction ou de reconstruction territoriale.

La construction d'Haïti : de l'hyper-planification au désordre urbain

Haïti a connu plusieurs temps dans son évolution urbaine. Depuis l'hyper-planification datant de la colonie jusqu'à la naissance des quartiers informels. Plusieurs phases d'extension urbaine ont rythmé le développement des villes et le phénomène d'urbanisation est encore mal connu. Si chaque ville a son historien (Corvington, Péan...), cela ne suffit pas à décrire et à comprendre les mécanismes qui sont à l'origine des organisations urbaines que l'on rencontre partout et dont les défauts ont abouti à la catastrophe du 12 janvier 2012.

Il y a deux voies de recherche qui semblent largement ouvertes : celle des héritages et des mécanismes de création territoriales qui ont été en œuvre en Haïti premièrement ; celle des techniques et solutions existantes qui permettraient de tirer des leçons des manières de faire et de les voir fructifier.

S'intéresser à la première voie revient à s'attaquer à un problème complexe : celui du foncier et de sa gestion, aux mystères qui entourent un certain nombre de propriétés et de propriétaires, aux questions liées à l'accaparement ou l'appropriation spontanées d'une petite parcelle qui est un phénomène si courant dans les quartiers informels. Cela pose des questions géographiques, juridiques, sociales... mais permettrait de dépasser une simple description du territoire haïtien, de son morcellement et de son hypercéphalie pour entrer dans une compréhension de sa formation qui permettrait d'assurer une meilleure gestion du patrimoine.

Quant à la seconde voie, il y aurait beaucoup à gagner, pour les diverses organisations qui viennent au territoire avec des idées toutes faites ou préconçues et des solutions clé en main à comprendre un peu plus comment l'on parvient avec ou sans aide, à construire quelque chose en Haïti. Il s'agirait de pouvoir entrer dans des dispositifs qui peuvent avoir un degré d'intimité assez important pour rester dissimulés pudiquement : transferts d'argent, échanges de services, organisations en sociétés plus ou moins familiales et familières afin de se débrouiller, de s'en sortir. De fait, le nombre de constructions qui ont fleuries depuis le 12 janvier 2010 dans des quartiers favorisés comme défavorisés laisse supposer que ces moyens sont réels, présents. Encore s'agit-il d'aller à leur rencontre.

Après la catastrophe : aujourd'hui, Port-au-Prince...

Au lendemain du séisme ont fleuri les données géographiques, les initiatives d'aménagement et de reconstruction. Comme si le séisme avait réveillé les consciences internationales et leur avait inspiré une action qui, pourtant, était déjà nécessaire. Car même s'ils n'étaient pas détruits mais plutôt débordants de constructions, les bidonvilles existaient déjà, le centre-ville était déjà complètement engorgé et les risques pouvaient se mesurer à regarder les constructions s'empiler sans ordre et sans utilisation de techniques appropriées.

Depuis, la reconstruction a été mise au premier plan et s'organise de plusieurs manières différentes. Plusieurs durées se répondent dans ce mouvement de reconstruction et chaque organisation pose la question de la durabilité d'une manière qui lui est propre. Ainsi, de la construction des abris transitoires, temporaires, de bâches ou de toile, à la construction des T-shelter puis des P-shelter ou encore à la mise en place d'une planification communautaire, le fleurissement des projets et des expérimentations en matière de reconstruction et d'aménagement de la zone métropolitaine pourrait laisser sceptique quant au bien-fondé des initiatives prises et réalisées.

Car chaque organisation prend en main une parcelle de terre afin de l'organiser et d'en planifier le développement sans pour autant qu'il paraisse y avoir une authentique coordination des actions mises en œuvre. A partir de là, il convient de se demander si la reconstruction de Port-au-Prince ne mime pas, à une échelle plus large, la construction sans ordre d'un quartier informel, où chacun pose ses pierres comme il l'entend sans souci du reste. Il est ainsi facile d'oublier, quand on travaille dans une zone restreinte comme Bel Air, Villa Rosa ou Nérette, la création d'une zone de non-urbanité programmée que ne peut qu'être Canaan.

Aujourd'hui la multiplicité d'initiatives venues tant d'organisations diverses (Nations Unies, CIRH, ong...) que de particuliers ne doit pas masquer que la plupart des réalisations concrètes sont loin d'assurer une reconstruction pérenne, qu'il s'agisse de reconstructions dangereuses pour leurs habitants par manque de formation ou de connaissance ou de choix faits en faveur de solutions rapides et visibles, comme la construction de shelter, mais peu convaincante lorsqu'il s'agit de reconstruire une ville.

Et demain... Haïti

Les efforts faits en matière de planification sauront-ils porter des fruits ? Les documents de programmation ne seront-ils pas, comme bien souvent cela arrive, mis au placard pour être oubliés et réécrits avec quelques adaptations dans quelques années ?

Quelques efforts en matière de coordination laissent penser qu'il y aura un mieux-faire dans les années à venir. Cependant, il convient de constater que beaucoup d'organisations sont en train de quitter le territoire haïtien d'une part, d'autre part que beaucoup reste encore à faire, à envisager voire à inventer non seulement à Port-au-Prince mais également ailleurs en Haïti, tant dans les autres zones sinistrées (Léogâne, Jacmel...) que dans les zones qui, sans avoir été touchées directement par le séisme, en ont subi le contrecoup (augmentation de la population...).

Dans cette optique, seule une meilleure connaissance du territoire pourrait permettre la mise en place d'une action plus pertinente et de long terme. Cela suppose de relever un certain nombre de défis scientifiques (difficultés à trouver des données fiables ou évolutives...) mais aussi de savoir relayer les découvertes effectuées dans le cadre de la recherche afin de leur donner une portée pratique et professionnelle réelle. Au-delà de l'accumulation du savoir il faut ainsi s'orienter vers sa communication (initiatives en matière de formation, de diffusion, utilisation de modèles open-source...), son utilisation et son alimentation continue.

Ainsi, au-delà de solutions d'urgence, c'est un véritable cadre de gestion urbaine qu'il s'agirait de mettre en place, un observatoire des pratiques et des évolutions urbaines qui trouverait son utilisation et sa traduction dans les projets mis en place, à quelque échelle que ceux-ci se fassent.

L'université et l'entrepreneuriat en Haïti

Bénédictique PAUL

Economiste institutionnel et Economiste de l'innovation
Directeur adjoint du Centre de Recherche en Gestion et Economie du Développement
(CREGED)
Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et Administratives (FSEA)
E-mail : benediquep.paul@unig.edu.ht

Résumé

L'université haïtienne reste une entité à construire. Elle n'existait pas en tant que telle avant le séisme du 12 janvier 2010. Après ce sinistre, sa construction reste un défi entier. Le défi est d'autant plus grand que l'université doit jouer un rôle central dans le processus de reconstruction nationale. Dans cet article, la relation entre l'université et l'entrepreneuriat est analysée en regardant à travers l'histoire (Karutko, 2005 ; Filion, 1997) et à travers le monde (Fayolle, 2001 ; Henault et M'Rabet, 1990 ; Alpha, 2011). Cette analyse nous amène à non seulement questionner la fonction sociétale de l'université haïtienne mais aussi le fondement même de celle-ci dans la mesure où elle doit participer à l'insertion professionnelle de ses diplômés.

La réflexion menée dans l'article est fondée sur l'argumentation de Verstraete (2000) et Clark (1998) concernant l'« université entrepreneuriale ». Pour jouer réellement son rôle dans la reconstruction, l'université est obligée, nous semble-t-il, de changer de paradigme afin d'« apprendre à faire » (Miclea, 2004) aux étudiants afin de leur mener à adopter la culture entrepreneuriale. L'analyse nous amène à conclure sur le rôle incitatif que doit jouer les pouvoirs publics en matière de développement économique et la reconstruction d'Haïti. Ces derniers devant savoir répondre de façon volontariste à la question de Birch (1981) : Who creates Jobs ?

Aide internationale et développement, bilan et perspectives

Nicolas Lemay-Hébert¹ et Stéphane Pallage²

¹International Development Department, University of Birmingham
Membre de l'Observatoire sur les missions de paix et les interventions humanitaires de la
Chaire Raoul-Dandurand

²Directeur du Département des sciences économiques de l'ESG UQAM,
Membre de l'Observatoire sur les missions de paix et les interventions humanitaires de la
Chaire Raoul-Dandurand
Fellow du CIRANO
E-mail : pallage@gmail.com

Résumé court

Donner est un geste qui témoigne d'une grande générosité. L'intention y est presque toujours bonne: le donateur veut venir en aide à une personne, à un pays, à une nation en proie à des besoins criants. Or il y a derrière les bonnes intentions un certain nombre d'effets pervers insoupçonnés. L'aide crée souvent des besoins durables. Elle peut modifier le comportement de ceux qui la reçoivent. Elle peut perturber le système de prix et altérer la structure de production de biens et de services locaux. Elle peut inciter à la corruption. Alors qu'elle se veut un moyen de progrès, elle peut pousser davantage au statu quo. Le bilan de 50 ans d'aide internationale est très mitigé. Haïti, par exemple, a reçu l'équivalent de 4 plans Marshall par année pendant plus de trente ans. Son revenu par habitant était pourtant plus faible en 2007 (trois ans avant le séisme) qu'en 1960. Quels défis doivent relever les agences d'aide au développement et les agences d'aide humanitaire? Quelles sont les caractéristiques d'une aide efficace? Peut-on aider sans nuire? Voici quelques-unes des questions abordées dans cette présentation.

Résumé long

Aider a des effets indésirables. Le Samaritain, involontairement, modifie le comportement des bénéficiaires de son aide. Un programme d'aide internationale dont l'objectif est la lutte à la pauvreté, par exemple, enlève toute incitation au gouvernement local de combattre la pauvreté lui-même. Pire, pour être éligible à un tel programme d'aide, il faut que le bénéficiaire potentiel démontre des besoins plus criants que les autres. Les candidats bénéficiaires se lancent donc dans une compétition à qui aura le plus de pauvres. L'incitation perverse peut même aller jusqu'à aggraver la pauvreté existante.

Plus directement, l'aide suscite la tentation chez les intermédiaires par lesquels elle transite. Elle peut ainsi accentuer la corruption dans une société. Elle peut aussi jouer sur le sentiment de fierté des bénéficiaires et transformer les mentalités de façon profonde, l'exception de l'assistanat devenant la norme.

Selon sa forme, elle peut perturber le système de prix et nuire aux producteurs locaux. C'est le cas de l'aide humanitaire en nature (nourriture, services médicaux, etc). On voit ainsi des paysans haïtiens, épargnés par le séisme de 2010, déménager dans des camps de réfugiés. L'accès gratuit à la nourriture rend sa production non-rentable. Plus généralement, la promesse d'une aide en cas de besoin génère des besoins qui ne seraient pas là autrement. C'est le paradoxe du Samaritain dont souffrent toutes les agences d'aide. La bonne volonté

peut empirer les choses. Le paradoxe est d'autant plus difficile à résoudre qu'aider est la raison d'être des agences.

En 50 ans d'aide internationale, les résultats sont très mitigés. On connaît le succès du Plan Marshall dans l'Europe d'après-guerre. On connaît mal les nombreux « plans Marshall » dont ont bénéficié les pays les plus pauvres. Si le plan Marshall original représentait un afflux d'aide de 2% du PIB français sur 4 ans, les pays d'Afrique Sub-Saharienne ont reçu l'équivalent de 12% de leur PIB annuellement pendant plus de trente ans. Cela représente 6 « plans Marshall » par année. Haïti en a reçu annuellement l'équivalent de 4 sur la même période.

La croissance économique que de tels afflux d'aide aurait dû générer a rarement été au rendez-vous. Le revenu par habitant d'Haïti était plus faible en 2007 (trois ans avant le séisme) qu'en 1960. Il en est de même pour de nombreux pays récipiendaires d'aide internationale. Une aide efficace doit être acheminée directement, avec le moins possible d'intermédiaires. Elle doit éviter d'entrer en compétition avec l'offre locale de biens et services et être limitée dans le temps de manière crédible (ce qui n'est pas simple, car il en va de la raison d'être des agences). Elle doit être coordonnée pour éviter les doublons.

Dans bien des cas, la meilleure aide, c'est l'absence d'aide. Pour se développer, un pays a besoin de confiance en sa destinée. L'aide internationale est-elle une bonne manière de donner confiance à une nation? La révolution économique doit venir de l'intérieur et se traduire par un projet collectif mobilisateur.

Port-au-Prince en sept lieux

Jean-Marie Théodat

Université d'Etat d'Haïti (Haïti) et Université Panthéon-Sorbonne (France)

Résumé

De toutes les grandes villes d'Haïti, Port-au-Prince est à la fois la plus étendue et la plus récente. Celle qui a connu la croissance la plus rapide au point de concentrer plus du tiers de la population d'Haïti. Elle a été construite bien après le Cap-Français, après les Cayes et les Gonaïves. En elle se concentrent aujourd'hui tous les pouvoirs et tous les problèmes de l'État haïtien. S'y intéresser est donc en soi un sujet d'importance, mais le faire après le séisme du 12 janvier 2010, c'est toucher la question à la racine à un moment crucial de l'existence de la nation. Après une longue crise politique de plus d'un quart de siècle, le pays semble sur le point d'accepter durablement les règles de l'alternance démocratique. En attendant de trouver les vrais chemins du développement économique, le pays doit faire face à un considérable défi : reconstruire la capitale, siège symbolique du pouvoir et de l'État. Le tremblement de terre qui a dévasté la capitale haïtienne, causé plus de 300 000 morts et disparus et entraîné le déplacement de plus de 1,5 million de personnes a donné le branle à un débat des plus vifs : faut-il, ou non, déplacer la ville ? Certains pensent que oui : la ville étant construite sur un champ de failles, il faut s'attendre à de nouveaux épisodes sismiques aussi dévastateurs à l'avenir que celui de janvier 2010. Donc autant profiter (en quelque sorte) de la catastrophe pour non pas remodeler en grand la capitale, mais la déménager et la reconstruire ailleurs. Se pose alors le problème de la relocalisation, du relogement et de la construction ex-nihilo d'une capitale moderne, qui serait le signe d'une certaine relance de l'État, comme Abuja, Brasilia, Dodoma, Yamoussoukro ont pu le représenter dans l'histoire et la géographie respectivement du Nigéria, du Brésil, de Tanzanie ou de la Côte d'Ivoire. Mais ces pays avaient accès à des capitaux et des moyens considérables pour engager des dépenses élevées. Haïti est un État appauvri et en butte à des difficultés budgétaires chroniques. Difficile dans ces conditions d'envisager sérieusement le déplacement de la capitale.

D'autres pensent au contraire qu'il faut garder le site : « la capitale est un phénix, elle renaîtra de ses cendres, parce qu'elle est éternelle ». Cette thèse est confortée par l'attachement des portoprinciens à leur ville et la frénésie de la reconstruction à faible coût qui s'est emparée de la population aussitôt après le séisme. L'urgence alors change d'échelle, puisqu'il s'agit d'abord de trouver une solution durable à la prolifération des bidonvilles et des quartiers précaires dont ce serait l'occasion de les effacer une fois pour toutes du paysage urbain.

Port-au-Prince, fondée en 1749 par les Français pour remplacer le Cap comme capitale de la colonie, était encore au début du vingtième siècle une grosse bourgade posée au fond de la baie du Cul-de-Sac qui a fini par donner son nom à la plaine. En un siècle la ville a connu des mutations décisives qui l'ont transformée en métropole caribéenne de première grandeur sinon toujours de première classe. Les problèmes rencontrés à Port-au-Prince sont ceux de toutes les grandes métropoles du monde : le poids du nombre, l'approvisionnement des marchés, l'assainissement, le drainage, les transports publics, les embouteillages, etc. Mais les commodités associées à cette fonction métropolitaine (facilité d'accès à certains services, connectivité à l'échelle planétaire) y sont plus rares, voire inexistantes. Aussi, est-ce à une métropole de type particulier que nous avons affaire, une ville caractérisée par le

développement tardif mais accéléré dans un contexte de sous-développement économique et de crises politiques récurrentes.

Le propos est de saisir les grands traits de cette capitale et d'en broser le portrait dynamique en insistant sur les lignes de force qui guident l'évolution du bâti et les tendances qui définissent une rationalité derrière ce qui se fait. La présentation entend rendre compte d'un travail de terrain engagé depuis 2010 avec les étudiants du master de géographie de l'École Normale de Port-au-Prince et qui consiste à dresser de différents quartiers une cartographie dynamique. Soit un portrait en sept lieux. Les lieux du pouvoir (la place du Champ de Mars), les lieux du sacré (la place de la cathédrale), les lieux de l'échange (le marché de la croix-des-Bossales), les lieux de passage (les principaux axes et boulevards), les lieux de brassage (les trottoirs, les carrefours et les gares), les lieux de plaisir (plages et campagnes), les lieux sans (les bidonvilles et les camps).

Plan Directeur Centre Ville Ancien de Port-au-Prince

Paul-Emile SIMON

Architecte Urbaniste DPLGF

Résumé

- Le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 a détruit près de 60% des bâtiments du centre ville ancien de Port-au-Prince et a occasionné de nombreuses pertes en vies humaines.
- Le Gouvernement de la République d'Haïti a décidé la reconstruction de ce centre ville ancien pour transcrire sa vision stratégique à long terme de ce territoire urbain.
- Un Comité de Facilitation constitué de sept membres a été formé en juillet 2010 pour assurer la fonction de Maitrise d'Ouvrage Déléguée. Un Comité Consultatif de dix membres, formé des représentants des principales instances administratives et techniques, a été créé à la même date.
- Le Comité de Facilitation a désigné, en septembre 2010 la Fondation Prince Charles pour élaborer ce Plan Directeur. Cette Fondation s'est associée avec le Cabinet d'Urbanisme Duany-Plater-Zyberk (DPZ) et le bureau d'Ingénierie Paul Crabtree pour mener cette opération. La direction, le suivi et l'encadrement ont été assurés par Paul-Emile Simon, architecte urbaniste DPLGF, membre du Comité de Facilitation.
- Les études ont été menées en six mois : le Schéma Directeur de ce Centre Ville a été remis officiellement en mars 2011.
- Les objectifs étaient de faire renaître ce centre historique de Port-au-Prince et le refonder sur les lieux mêmes de sa fondation originelle de 1749.
- Le site officiellement retenu a été déclaré d'utilité publique et s'inscrit dans le périmètre suivant :
 - la Rue des Césars au nord,
 - la Rue Capois à l'est,
 - la Rue St Honoré au sud
 - la Baie de Port-au-Prince à l'ouest.

Soit une superficie de 200 hectares environ.

- Les hypothèses d'études retenues sont :
 - La conservation des bâtiments viables post-séisme sur la base des investigations menées par l'ISPAN
 - La reconstruction parasismique, anticyclonique et anti-inondation
 - La conservation de la trame urbaine ancienne
 - L'architecture locale (architecture créole) à préserver
 - La mixité des fonctions urbaines
 - le maintien de Port-au-Prince comme capitale d'Haïti
 - L'intégration de ce centre ville revalorisé est garanti par sa place prépondérante de cinquième pôle urbain comme défini dans le Plan-

Programme de Développement de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (1999-2003).

- Le parti d'urbanisme développe la notion de "couloirs urbains", soit quatre, situés de nord au sud, perpendiculaires au littoral. Les deux couloirs extrêmes, celui de la Rue Traversière prolongée jusqu'au Bel-Air, au nord et celui de la Rue du Champ de Mars, au sud, réaffirment les dispositions de la ville ancienne, celles des années 1750 et suivantes, à savoir :
 - i)** le couloir du nord à caractère commercial mixte
 - ii)** le couloir du sud réservé à la fonction publique administrative. Il se referme par la rue du Quai à l'ouest
- Les deux couloirs centraux sont destinés aux fonctions diverses : résidentielle, commerciale, administrative privée, et fonctions annexes, éducatives, sanitaires, touristiques ...
- La fonction religieuse occupe l'est du secteur, avec la Cathédrale, l'archevêché, l'Eglise Episcopale et les locaux annexes à cette fonction.
- Les espaces publics aménagés se situent au Champ-de Mars, dans les circulations piétonnes liaisonnant les cœurs d'îlots et le parc du front de mer. Ce parc sera prétexte à la récupération des eaux et leur traitement avant rejet en mer.
- La densité retenue est de 85 logements à l'hectare. La capacité d'accueil résidentielle est de l'ordre de 17,000 logements.

Centralisation de la prise de décision et participation des usagers : cas d'un projet de relogement en pays en voie de développement

Dhouha Bouraoui

Faculté de l'aménagement, Groupe de recherche IF,
Université de Montréal

Résumé

La gestion des projets de reconstruction à la suite des désastres dans les pays en voie de développement (PEVD) est constamment confrontée à des facteurs de pression politiques, économiques, sociaux et culturels qui génèrent la vulnérabilité de la communauté. Une catastrophe « naturelle » est, par conséquent, un événement social et politique produit par des causes sociales et non pas une interruption de l'ordre social normal. Dans ce contexte hostile, les différentes parties prenantes au sein de la multi-organisation temporaire (MOT) qui conduit le projet sont contraintes par un accès limité à l'information et un niveau d'incertitude élevé. Ainsi à la suite d'un désastre, l'analyse des multi-organisations temporaires s'éloigne des conceptions mécanistes incompatibles avec un système dynamique et se base plutôt sur le modèle conceptuel de « rationalité limitée » développé par Simon qui suppose que le comportement rationnel d'un acteur est limité en termes de capacité cognitive et d'information disponible. De ce fait, face à une multitude de choix, un acteur choisit la solution la plus proche de l'optimum : une solution satisfaisante aux questions dont les réponses « idéales » ne peuvent être trouvées. Les critères de cette réponse « assez bonne » dépendent à la fois de ses valeurs et de sa perception de la réalité.

En s'appuyant sur ce qui précède, cette communication présente une analyse de la dynamique de l'action collective des parties prenantes lors d'un projet de relogement à la suite de désastre en tenant compte de la complexité du système organisationnel. Pour ce même contexte, elle propose d'identifier les facteurs organisationnels qui influencent largement le niveau de satisfaction des usagers. L'étude préconise une réflexion sur la problématique haïtienne basée sur l'expérience passée dans d'autres pays en voie de développement en termes de niveau de centralisation de la prise de décision et de participation active et responsable des usagers.

La communication met en évidence certains principes du montage et de la gestion des projets de relogement qui peuvent être mis en place pour améliorer les pratiques de reconstruction. Elle présente – en se basant sur une approche systémique – l'analyse d'une opération de relocalisation et de relogement suite à des inondations ayant eu lieu en 2003 dans la ville de Bousalem en Tunisie. L'analyse de la situation actuelle montre que ce projet qui présentait une « promesse » de l'État a occasionné des inconvénients majeurs ainsi que l'échec du processus de relogement dont les conséquences étaient plus graves que le désastre lui-même. D'ailleurs, l'exclusion de la société locale aux moments des grandes décisions politiques a engendré l'insatisfaction des usagers et par conséquent la faible occupation de ces logements.

Les résultats montrent la nécessité de décentraliser les décisions à un niveau qui : 1) optimise l'efficacité des acteurs locaux; 2) facilite leur participation; et 3) permet une distribution appropriée des responsabilités et des risques entre les acteurs.

Les résultats mettent également l'accent sur l'importance d'adopter des approches inclusives adaptées au contexte en matière de relogement et pourraient ainsi servir de leçon pour une reconstruction durable en Haïti.

Formation et projet professionnel: Quelle préparation à l'apprentissage du métier de chercheur?

Emmanuel Tric

Université de Nice – Sophia Antipolis,
Laboratoire Géoazur (UNS-CNRS-IRD-OCA),
250 rue A. Einstein, 06560 Valbonne.

Résumé

La question de l'avenir professionnel des docteurs issus du système d'enseignement supérieur français, et plus généralement, de la place que peuvent ou doivent avoir les docteurs dans le système de recherche et d'innovation, est une question certes ancienne, mais qui est revenue sur le devant de la scène, à la fois à l'occasion des débats récents sur l'organisation de la recherche, et à propos des réflexions sur la compétitivité de l'économie française et l'entrée dans une "économie de la connaissance", mais également au travers de l'arrêté n°195 du 24 Août 2006 sur les Ecoles Doctorales. Les articles 2, 4 et 5 de cet arrêté indiquent clairement le devoir de formations utiles à leur projet de recherche et à leur projet professionnel avec la mise en place d'un dispositif d'appui à l'insertion professionnelle des docteurs. Ceci afin de favoriser en particulier la reconnaissance du doctorat dans le monde socio-économique, le développement des politiques d'innovation et le recrutement des docteurs.

Cette difficulté de l'insertion professionnelle du jeune chercheur est à l'origine en particulier de la faible attractivité des Masters « recherche » dont les effectifs en France ne cessent de décroître depuis plusieurs années. En effet, l'étudiant de licence préfère s'orienter vers un master professionnel plutôt que vers un master recherche, non pas que cette dernière formation soit moins intéressante mais tout simplement parce que l'insertion professionnelle et la définition des métiers y sont meilleures. Le métier de chercheur représente pour beaucoup d'entre eux un avenir inaccessible, un idéal, pensant que seul le monde académique peut leur offrir cette situation. Quelle erreur ! ou plutôt qu'elle méconnaissance. Mais est-ce réellement de leur faute ? Non.

Tout au long de leur cursus doctoral, les doctorants sont confrontés à l'innovation. Imaginer, créer, décoder, synthétiser, concevoir, développer, appliquer, innover,...sont autant de mots que le doctorant appréhende tout au long de sa formation par et pour la recherche et maîtrise à l'issue de sa soutenance de doctorat. Malheureusement, force est de constater que la plupart d'entre eux ne possèdent pas les outils pour promouvoir leur savoir faire, leur formation, et encore moins l'innovation et indirectement la création d'entreprise. Quelles que soient les raisons invoquées, fondées ou non, il est vrai que beaucoup de nos étudiants se retrouvent brutalement à la fin de leur cursus devant l'épineux problème de s'insérer dans le monde de l'entreprise ou le monde académique. Douloureuse situation, d'autant plus difficile à résoudre, qu'ils n'ont jamais ou très rarement été sensibilisé à l'entreprise et à son fonctionnement pendant tout leur cursus universitaire (surtout dans le secteur science mathématique, physique, chimie, biologie, géologie...) ce qui représente tout de même 5 à 8 ans de vie suivant le niveau du diplôme !!

Comment faire donc comprendre d'une part aux étudiants que leur insertion professionnelle est intimement lié à leur implication personnelle tout au long de leur cursus et à la construction de leur projet professionnel, et d'autre part aux enseignants-chercheurs qu'ils

doivent accepter de modifier leur regard vers le monde extérieur et innover dans leur démarche pédagogique en établissant des partenariats.

Devenir chercheur est un long processus qui doit passer par un décloisonnement des formations tout en acquérant une forte spécialisation dans un domaine reconnue internationalement. Devenir chercheur c'est faire preuve d'une grande patience et d'une grande ténacité. Etre chercheur c'est transmettre sa passion et savoir créer des vocations. Etre chercheur s'est être capable d'agir autant vers le monde académique que le monde privé. Les Masters doivent donc avoir une culture ouverte tout en ayant une forte identification. Le découplage entre master « recherche » et master « professionnalisant » doit être gommé et donner place à une approche commune intégrée permettant de montrer aux jeunes diplômés que le monde de la recherche (académique et surtout privé) recrute et que le réseau qu'ils se construisent au cours de leur cursus sera l'une des clés pour accéder à l'emploi.

C'est dans ce cadre que le Département Terre – Environnement –Espace de l'Université Nice – Sophia Antipolis a repositionné son Master en Géosciences en plaçant le projet professionnel de l'étudiant en son centre tout en s'appuyant d'une part sur une Unité Mixte de Recherche reconnue pour sa qualité scientifique (UMR Géoazur) et d'autre part sur des réseaux régional-national et international de compétences. Parallèlement, l'université a développé depuis 7 ans via son Collège des Etudes Doctorales une offre de formation doctorale permettant aux étudiants de mieux se préparer à leur cursus doctoral et à leur situation d'après thèse. L'apprentissage du métier de chercheur doit s'inscrire très tôt dans la formation. Si de nos jours, les liens entre Master et Doctorat sont plus nombreux mais encore insuffisants, il est évident qu'un effort important doit être réalisé dès la Licence en particulier pour susciter des vocations.

C'est ce que nous avons essayé de construire en agissant à la fois en Licence, Master et Doctorat par la création de modules d'intégration en laboratoire dès la deuxième année de Licence et de modules d'accompagnement et de professionnalisation. Ces derniers s'appuient sur notre connaissance du marché de l'emploi, des entreprises locales, du réseau de laboratoires et de l'expérience menée au niveau Doctoral. Nous avons ainsi construit différents dispositifs pédagogiques en Master et en Doctorat dont les objectifs sont les suivants :

- Ouvrir les étudiants au monde de l'entreprise et de la recherche
- Faire prendre conscience aux étudiants des atouts et du potentiel qu'ils peuvent offrir à une entreprise ou à un laboratoire en les encourageant à préparer leur après master et thèse
- Réfléchir à un projet professionnel.
- Accompagner à l'emploi les étudiants.

Qu'en est-il de l'impact de ces modules en terme d'insertion professionnelle ou d'attrait ? Il est sûr que le recul au niveau Licence n'est pas encore suffisant pour bien l'évaluer. Néanmoins, il est évident qu'en plaçant le projet professionnel de l'étudiant au coeur de la formation, ce dernier devient beaucoup plus actif dans sa démarche d'insertion professionnelle et ce dès la mise en route de ce module. Ainsi, notre licence, notre master et notre doctorat ont vu leur effectif s'accroître très nettement en 4 ans. Nous avons également constaté une augmentation de 30 % du nombre d'étudiants ayant une proposition d'emploi en CDD ou CDI le jour de la soutenance de diplôme de master. 100 % de nos étudiants désireux de réaliser une thèse, qu'ils proviennent du Master 2 recherche ou du Master 2 professionnel, en font une. Du côté de l'insertion des jeunes docteurs, la comparaison des

promotions 2002-2005 et 2006-2009 révèle une amélioration marquée par une augmentation de l'insertion en cohérence avec le niveau de diplôme des étudiants (71% contre 67,8% pour la promotion 2002-2005), une baisse des situations précaires (Post-Doc, ATER) (13% contre 21% pour la promotion 2002-2005), et enfin une augmentation de l'insertion à l'étranger (29% contre 10,7% pour la promotion 2002-2005).

Synergie entre formation et recherche en tourisme pour le développement des collectivités

Louis Jolin, LL.D, professeur titulaire

Directeur du département d'études urbaines et touristiques

ESG UQAM

Résumé

Sans contredit, le tourisme peut représenter une avenue de développement pour les collectivités locales, ce qui exige notamment un renforcement des capacités par une formation adéquate des ressources humaines. Encore faut-il une approche intégrée de formation aux trois ordres d'enseignement (secondaire, collégial, universitaire) qui tienne compte de l'ensemble des besoins des parties prenantes. Que peut être cette approche? Tout dépend de la vision que l'on se fait du tourisme, un phénomène aux multiples dimensions : sociale, culturelle, économique, environnementale...

La formation est indissociable de l'évolution même du phénomène touristique. Par la recherche, il importe d'appréhender cette évolution et d'y dégager les besoins et les enjeux qui auront une influence sur la création et l'orientation des formations.

De quel tourisme parle-t-on? D'un tourisme de masse de type balnéaire visant à satisfaire des touristes étrangers en quête de soleil? D'un tourisme alternatif, qu'il soit intégré, solidaire, ou communautaire, susceptible d'apporter des retombées tangibles pour les collectivités locales? La recherche en tourisme a permis d'identifier les différentes formes de tourisme, de les nommer, de les caractériser, d'en dégager les effets positifs et négatifs pour les populations et de préciser les bonnes pratiques souhaitables. Par le fait même, elle contribue à faire évoluer et à enrichir l'offre de cours dans les programmes de formation.

De quelle recherche parle-t-on? À la fois d'une recherche fondamentale, encore embryonnaire, comme, par exemple, celle menée sur le concept même de destination par le professeur Boualem Kadri de l'UQAM, et d'une recherche appliquée, plus fréquente qui peut être menée en partenariat avec le secteur professionnel. Plusieurs recherches-actions dans le secteur du tourisme se sont faites en collaboration étroite avec les intervenants du milieu associés ainsi à la construction du savoir. Ces recherches ont permis, entre autres, de s'interroger sur le développement des spécialisations dans la formation en tourisme.

Jusqu'où doit aller la spécialisation dans la formation en tourisme? Faut-il distinguer la formation en tourisme de la formation en hôtellerie ou en restauration. Deux paradigmes existent sur cette question :

Pour certains, héritiers d'une tradition développée dans les grandes écoles hôtelières, on ne peut assimiler la formation en gestion hôtelière à la formation en gestion du tourisme, car le domaine de l'hôtellerie a des caractéristiques telles que sa gestion nécessite une formation spécifique. Pour d'autres formateurs (et chercheurs), les enjeux de développement de l'hôtellerie internationale ne peuvent être dissociés de ceux de l'industrie touristique dans son ensemble (...) et si l'hôtellerie a des caractéristiques particulières qui peuvent donner lieu à des cours optionnels distincts, cela ne justifie pas la création de programmes complètement séparés (Louis Jolin, 1999)

Faut-il aussi des formations en gestion d'événements et de festivals, en gestion d'agences de voyages ou même de terrains de golf... ? Là-dessus, les consultations avec le secteur professionnel nous conduisent à la prudence : il ne faut pas spécialiser à outrance afin d'assurer aux diplômés une plus grande mobilité d'emploi.

La « tourismologie » ou autrement dit la science du tourisme, qui a fait des progrès notables ces dernières années, a permis aussi de considérer le tourisme non seulement comme « une industrie de services » (qui exige des formations en gestion des ressources humaines, en comptabilité, en marketing..), mais aussi comme une « industrie de ressources » qu'il importe de mettre en valeur dans une perspective de développement local et durable, pour le bénéfice des collectivités. Pour bien appréhender cette perspective, la recherche en tourisme fait appel à plusieurs disciplines (géographie, sociologie, anthropologie, économie...) qui donnent lieu à des formations conséquentes. Elle est, presque par définition, multidisciplinaire.

Si la recherche peut influencer – et elle le fait déjà beaucoup – les formations à mettre en place dans le domaine du tourisme, ces formations, particulièrement aux études avancées, doivent contribuer, par un juste retour des choses, à former des chercheurs capables non seulement d'appliquer à ce secteur d'activités les corpus théoriques et méthodologiques de diverses disciplines mais d'inventer un cadre conceptuel qui est propre au phénomène touristique.

JOLIN, Louis (1999), "La formation supérieure en tourisme. De nouvelles avenues à considérer, *Téoros*, vol. 18, no. 3, p. 58-61.

Vous avez dit Aménagement ! Les actions majeures à Port-au-Prince: Rupture ou continuité ?

Georges Eddy Lucien

Centre de recherche et d'appui aux politiques urbaines

Université Quisqueya

BP 796 Port-au-Prince, Haïti

E-mail : lucge2000@yahoo.fr

Résumé

Si l'on doit décrire en un seul trait l'histoire de Port-au-Prince au cours de la période 1946-1956, il faut rappeler la croissance rapide de sa population. De ce phénomène radicalement nouveau s'ensuivent tous les autres : entassement, misère et puissance nouvelle de la capitale.

La croissance démographique est si rapide et si violente que l'équilibre même de la capitale en est altéré. L'absence de gestion semble à la base de la crise endémique du logement, explique l'industrie intensive du bâtiment, le coût élevé des loyers, l'importance fiscale locative, la présence affreuse d'une multitude de taudis que l'on rencontre dans la périphérie, au cœur même et parfois dans les quartiers résidentiels de la ville.

La capitale doit faire face à sa croissance accélérée et à ses dysfonctionnements de plus en plus aigus. Quels sont donc les modes de gestion de la ville durant la période 1946-1956 ? Cette période consacre-t-elle la réussite de la modernisation de la ville-capitale haïtienne telle que le souhaitent les gouvernements de Dumarsais Estimé (1946-1950) et de Paul Eugène Magloire (1950-1956) ?

La capitale renforce sa primauté et bénéficie d'une intervention urbaine d'envergure au cours de la commémoration du bicentenaire de sa fondation en 1949. A cette occasion, le gouvernement de Dumarsais Estimé définit ses propres modes de gestion de la ville auxquels il associe une pluralité d'acteurs nationaux et étrangers. En outre, il met en place des outils juridiques en vue de créer des conditions susceptibles de favoriser la rénovation du centre historique. Mais, au moment de l'Exposition Internationale où les efforts se concentrent sur les édifices publics ou sur le réaménagement de quelques quartiers centraux, surgit un problème majeur et encore d'actualité, celui de l'accès au logement. Le gouvernement de Paul Eugène Magloire (1950-1956) découvre le phénomène, en prend la pleine mesure, puis invente des politiques nouvelles. Il se donne des moyens de s'attaquer aux problèmes de la ville. Il construit des cités afin d'accueillir ses 140 000 habitants.

Notre propos s'attache à démontrer comment ces actions majeures qui, tout en renforçant la ville de Port-au-Prince dans le système urbain haïtien, sèment les graines de sa vulnérabilité contemporaine. Trois moments structurent notre communication. Un premier met en relief les facteurs favorables à ces deux actions majeures. En revanche, il importe de souligner les facteurs limitatifs au développement de la ville pendant la période antérieure, plus précisément, pendant l'époque américaine.

Le deuxième met en évidence les outils de gestion mis en place par les gouvernements de Dumarsais Estimé et de Paul Eugène Magloire. Il s'agit de dégager un bilan des actions desdits gouvernements.

Enfin, du passé, on remonte de proche en proche au présent, à Port-au-Prince post séisme. On tente de dégager ce qui a précédé le présent. On essaye ainsi d'éclairer le futur en tentant de mettre au jour le possible et l'impossible. Dans ce cadre, ce n'est pas la méthode historique traditionnelle dans la mesure où celle-ci consiste à s'installer dans le passé et à essayer de voir ce qui a eu lieu, ce qui s'est passé à telle ou telle époque. Dans cette perspective, il convient de souligner les analogies entre les modalités de gestion mises en place pendant la période 1946 - 1956 et celles de Port-au-Prince après le 12 janvier 2010 : actions ponctuelles, sectorielles et de prestige, approches physico-spatiales, ou aucune action majeure sur les facteurs socio-économiques qui produisent la pauvreté et la reproduisent ou rendent tout bonnement la ville plus vulnérable. Là encore, pas de plan d'ensemble ni de réflexion globale sur l'aménagement de Port-au-Prince et celle-ci est, jusqu'ici, vue comme un tout structuré et autonome.

Laboratoire CHIBAS-UniQ

Nom de l'équipe : CHIBAS

Affiliation Universitaire : Université Quisqueya (Equipe associé)

Entité mère et légale : Fondation CHIBAS-Haïti (éducation, recherche, développement)

Directeur : Dr Gael Pressoir (Directeur Exécutif CHIBAS, Vice Doyen de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Environnement, FSAE, de l'Université Quisqueya, UniQ)

Nombre de chercheurs, cadres, techniciens supérieurs et étudiants : 9 (et 25 ouvriers agricoles)

Le CHIBAS est un centre de recherche régional travaillant sur les filières à usage multiples (biocombustible, alimentation humaine et animale).

Notre mission : (1) Le CHIBAS développe des variétés de *Gwo Medsiyen* (Jatropha) et *Pitimi dous* (Sorgho sucré) à usages multiples (nourriture/alimentation et énergie) pour les régions subhumides et sujettes à la sécheresse ainsi que les pratiques agronomiques associées ; (2) le CHIBAS met à disposition des acteurs de la filière un centre technique au service des agriculteurs et de l'agro-industrie afin qu'ils puissent avoir accès aux technologies appropriées ainsi qu'aux meilleures pratiques agricoles ; (3) le CHIBAS réalise des études de faisabilités pour établir des plans de mise en œuvre de projets (ou projets) et définir les stratégies d'investissement (incluant une chaîne de valeur inclusive, durable, et profitable) maximisant les revenus des agriculteurs et des communautés locales ; (4) enfin, le CHIBAS dispose également d'un incubateur d'entreprises.

Programme de R&D: Jatropha

- Sélection et amélioration des variétés de Jatropha comestible. Création de variétés hybrides comestibles à haut rendement (protéine et huile)
- Collectes de Jatropha, collection et évaluation des ressources génétique
- Etablissement d'itinéraires techniques appropriés
- Evaluation de la filière huile-combustible (réchaud, générateurs, carburant pur véhicules)
- Qualité nutritionnelle (essais poulets et Tilapia)
- Cartographie des risques et opportunités de la filière
- Incubateur d'entreprises: production et transformation
- Mesure de l'impact socio-économique de la filière (revenues des producteurs, création de richesse, sécurité alimentaire et énergétique)

Programme R&D Sorgho

en partenariat avec le CIRAD (France)

- Soutient aux entreprises existantes (siroperies et distilleries)
>200 ha devront être plantés dans les 3 prochaines années
- Evaluation de la filière éthanol-combustible (réchauds)
- Mesure de l'impact socio-économique de la filière (revenues des producteurs, création de richesse, sécurité alimentaire et énergétique)
- Cartographie des risques et opportunités de la filière
- Evaluation, sélection et amélioration des variétés de sorgho sucré et fourragé multi-usage (grain, sirop, fourrage, alcool-combustible, alcool-spiritueux).
- Etablissement d'itinéraires techniques appropriés.

Collaborations internationale :

- Projet S3F – projet sorgho sucré avec le CIRAD, financé par ANR
- Géotypage et caractérisation diversité génétique Jatropha – projet avec Université de l'Illinois, laboratoire de Patrick Brown, International seed grant
- Collaboration Jatropha et Sorgho avec Université Laval – projet en cours d'établissement
- Projet Sorgho fourragé « nervure café » (pauvre en lignine) – CENTA, Texas A&M, financé par USAID-INTSORMIL
- Jatropha comestible avec l'Instituto Politécnico Nacional, IPN, Mexique
- Jatropha, endophytes et champignons pathogènes – Tulane University, Smithsonian Institute du Panama.

Centre de Recherche en Gestion et Économie du Développement

(CREGED)

Affiliation Universitaire : Université Quisqueya

Directeur : Dr Raulin Cadet (raulin.cadet@univ.edu.ht / raulin73@yahoo.fr)

Directeur Adjoint : Dr Bénédicte Paul (benedicte.paul@univ.edu.ht / benedictep@yahoo.fr)

Présentation

Dédié à la recherche en Sciences économique et en gestion, le **CREGED** est un laboratoire rattaché à la Faculté des Sciences Economiques et Administratives (FSEA) de l'Université Quisqueya (uniQ).

Il compte une dizaine de membres dont 2 doctorants, 4 attachés de recherche et 3 enseignants chercheurs rattachés à trois axes de recherche. Deux enseignants issus d'autres universités haïtiennes sont associés au Centre.

Le CREGED est situé au sein d'un site particulièrement actif en matière d'enseignement supérieur et de recherche, puisque Port-au-Prince est la ville universitaire la plus importante d'Haïti et héberge le principal site de l'Université Quisqueya. Le CREGED est logé au nouveau bâtiment (F104) hébergeant l'administration de la FSEA.

Le CREGED est structuré en **trois axes** couvrant l'ensemble de sa thématique de recherche, à savoir **Stratégies de croissance et de développement économique** :

- Entrepreneuriat et innovation
- Croissance et développement
- Monnaie et finances

Les recherches conduites relèvent directement de ces axes. Elles sont aussi transversales, notamment dans les domaines des stratégies de développement, du développement durable ou de l'innovation.

Durant ces dix dernières années, les chercheurs du CREGED ont publié plusieurs articles dans des revues académiques. Ils ont fait sortir 5 numéros des Cahiers du CREGED. Ils ont organisé en Haïti 2 colloques internationaux et animés deux projets d'envergure financés par des bailleurs de fonds internationaux.

De nombreux partenariats sont mis en place avec des entreprises haïtiennes, des financeurs internationaux et l'administration publique haïtienne. Des accords sont noués avec différentes universités étrangères aux Etats-Unis et en Europe. Des accords sont en train d'être mis en place avec le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) et de l'Alternative Insurance Company, deux leaders dans l'économie haïtienne.

Le CREGED agit en étroite collaboration avec :

- L'École Doctorale de Sociétés et Environnement (EDSE) de la Faculté des Études Supérieures (FES) de l'uniQ.
- Le Collège Doctoral d'Haïti (CDH) mis en place par les universités haïtiennes avec le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Ambassade de France en Haïti.

Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)

Affiliation Universitaire : Université Quisqueya

Directeur : Dr Georges Eddy Lucien (lucge2000@yahoo.fr)

Présentation

Le laboratoire Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU) fonde ses recherches sur l'étude des espaces urbains. Sa spécificité repose sur une approche transversale interdisciplinaire des dynamiques urbaines. Son personnel est composé d'enseignants-chercheurs, enseignants membres de l'équipe, des membres associés (des doctorants, des diplômés de master...) et des chercheurs associés (issus des universités haïtiennes et étrangères).

Avec sa vocation propre de recherche, CRAPU est aussi une composante de l'Ecole Doctorale de l'Université de Quisqueya, affilié au collège doctoral d'Haïti. Dans ce cadre, il accueillera avec le soutien des laboratoires et des chercheurs associés des doctorants, issus de master divers, qui travaillent sur les questions urbaines.

Il se veut un instrument d'analyse face aux difficultés de gouvernance urbaine en Haïti par le biais d'études distanciées produisant des outils d'analyse dans un processus de reconstruction des structures publiques dans le pays, que celles-ci se déploient au niveau des institutions politiques et de leurs pratiques, ou des institutions administratives. Dans cette perspective, le laboratoire veut contribuer à une meilleure compréhension des différents problèmes du développement en montrant l'impact des processus structuraux sur l'urbanisation et sur l'organisation des villes et de la société haïtienne.

Il insistera sur le rapport entre l'urbanisation et le développement ; les conséquences de la transformation rapide de la structure de production qui réduisent l'importance relative de l'agriculture et accroissent celle des activités non agricoles ; les problèmes d'environnement liés à la qualité de l'air, à l'évacuation des eaux usées ou au traitement des déchets industriels et ménagers... Il se penchera aussi sur les activités relevant de l'informel qu'il s'agisse de l'accès non réglementé au foncier et au logement, ou aux pratiques informelles en matière de commerce et de transport.

Les activités du laboratoire se déclinent en cinq axes de recherche.

Axe 1 : Urbanisation et mondialisation

Coordination : Georges Eddy LUCIEN et Guerline JEAN

Axe 2 : Pauvreté, inégalité et politiques sociales (en synergie avec le CREGED-UniQ)

Coordination :

Axe 3: Gestion urbaine et administration locale

Coordination : Evens Emmanuel

Axe 4 : Mobilités, territoires et politiques publiques

Coordination : Maud Laëthier, IRD-URMIS

Axe 5 : Gestion des déchets et propreté urbaine (en synergie avec le LAQUE-UniQ)

Coordination :

Ces axes de recherche sont complémentaires les uns des autres. Les activités de recherche fondamentale alimentent en continu les bases de données et les séminaires de formation. Dans le même temps, les chercheurs puisent dans les bases de données et réagissent face aux besoins de formation et aux demandes des institutions locales. Dans cette optique, chaque coordonnateur réalise un programme de travail selon le thème de son axe défini en symbiose avec les objectifs de l'équipe associée. Chacune des coordinations définit des travaux collectifs conformément à ce programme et rend compte des résultats dans le cadre de publications, de séminaires, de tables rondes et de colloques.

Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement (LAQUE)

Affiliation Universitaire : Université Quisqueya

Directeur : Dr Osnick Joseph (osnick.joseph@gmail.com)

1 – Introduction

Le Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement (LAQUE) de l'Université Quisqueya a été créé en juin 1998. Les activités de développement de ce laboratoire englobaient tout d'abord le domaine de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine, ceux liés à la caractérisation physico-chimique des eaux usées de même qu'à l'aspect socio-économique de l'approvisionnement en eau potable et de la collecte des eaux usées. En effet, à cette époque s'est accrue la « demande sociétale » d'une meilleure gestion des ressources en eau exploitées pour la consommation humaine. En 2004, les thèmes de recherche du LAQUE ont été élargis en associant les méthodologies générales « d'évaluation des risques environnementaux (sanitaires et écologiques) » et l'approche « génie des procédés ».

Globalement, les objectifs du LAQUE visent à l'analyse et la maîtrise des impacts environnementaux par l'élaboration d'outils d'évaluation des risques et le développement de procédés de gestion. La thématique générale de recherche porte sur « ***l'Évaluation de l'impact des pollutions liées aux activités industrielles et urbaines sur les écosystèmes aquatiques tropicaux insulaires*** ».

La politique scientifique du LAQUE vis-à-vis de l'équilibre biologique des écosystèmes aquatiques et de la gestion intégrée de l'eau en Haïti ainsi que leur relation avec la santé humaine, a été analysée par l'ensemble des chercheurs du laboratoire et présentée dans le rapport d'activités pour la période de juin 1998 à juillet 2007. Une commission d'experts internationaux a évalué le laboratoire en septembre 2007.

Les diverses interventions découlant de cette politique scientifique constituent les 3 axes de recherche du laboratoire:

1. ***Axe 1 : « Gestion de la ressource en eau et santé humaine ».***

*Coordination: Dr Urbain Fifi,
Dr Farah Dorval,
Dr Ketty Balthazard-Accou.*

2. ***Axe 2 : « Impacts écotoxiques des activités humaines sur les milieux récepteurs ».***

Coordination : Professeur Evens Emmanuel.

3. ***Axe 3 : « Gestion et procédés de traitement des déchets, effluents et milieux pollués ».***

*Coordination : Dr Anie Bras,
Dr Osnick Joseph,
Dr Joaneson Lacour.*

2- Synthèse des données factuelles sur le LAQUE

Ressources humaines : 8 chercheurs et enseignants-chercheurs dont 1 professeur habilité à diriger des recherches, 3 docteurs, 3 doctorants, 1 attaché à la recherche et 1 agent administratif.

Équilibre de genre : La Direction du LAQUE fait un effort considérable pour maintenir l'équilibre du genre au sien du personnel. 50% des enseignants-chercheurs sont de sexe féminin. Sur l'ensemble du laboratoire (9 membres au total), 55,6% du personnel sont représentés par des femmes et 44,4% par des hommes.

Ressources matérielles : Le LAQUE dispose d'un laboratoire de physico-chimie doté de matériel et d'équipements de base pour la préparation et l'analyse d'échantillons d'eaux ou de déchets, et d'un laboratoire de microbiologie aquatique. Un laboratoire d'écotoxicologie est en cours de construction.

Domaines de compétence : Chimie de l'eau - Écotoxicologie tropicale - Génie des procédés - Écohydrologie - Microbiologie aquatique - Gestion et valorisation des déchets solides - Études d'impacts sur les écosystèmes aquatiques - Évaluation des risques sanitaires et écologiques - Hydrologie urbaine - Hydrogéologie.

Production scientifique : Au cours de la période 1999-2010, le LAQUE a publié 28 articles dans des revues à comité de lecture, dont un est classé d'avril à décembre 2009 parmi *the Top 25 Hottest Articles* pour la revue *Environment International*. Le laboratoire a également présenté 40 communications orales et 25 communications par affiches dans des congrès internationaux. Il a publié 8 chapitres dans trois ouvrages collectifs et coédité un ouvrage collectif en anglais chez *Taylor and Francis*. Par ailleurs, il a organisé le colloque international « gestion intégrée de l'eau en Haïti » en Juin 2002 et le colloque international « faire face à la pénurie d'eau » en mars 2007.

Activités d'enseignement : A l'Université Quisqueya (UniQ), le LAQUE assure, depuis septembre 2003, la coordination académique de la filière universitaire francophone - Master Recherche «Écotoxicologie, Environnement et Gestion des eaux (MEEGE) » Il est aussi impliqué dans l'enseignement aux étudiants du programme de formation en génie civil / option : Environnement et assure l'encadrement des étudiants en thèse de doctorat, en master recherche et licence (PFE / Projet de Fin d'Études), ainsi que des stagiaires.

De 2005 à 2010, cinq thèses de doctorat dirigées par les chercheurs du LAQUE ont été soutenues. Trois autres thèses sont actuellement en cours de réalisation.

Services aux communautés universitaires scientifiques : Le LAQUE siège au sein des réseaux thématiques du Programme Hydrologique International (PHI) et de celui d'Écohydrologie de l'UNESCO. Il assure actuellement la direction scientifique du Comité National Haïtien du PHI et est membre fondateur du réseau de chercheurs « Environnement et Développement Durable » de l'AUF. Il est membre du Conseil scientifique de la revue « Liaison-Énergie-Francophonie (LEF) » de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF). En outre, le LAQUE assure en Haïti la présidence et la coordination de *International Center for Environmental Studies and Sustainable Development* (<http://ciemades.org>).

Depuis 2004, le Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement de l'Université Quisqueya accueille en projets de fin d'études, des étudiants finissants de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH). Après la soutenance de leurs travaux, les meilleurs sont retenus à l'UniQ pour poursuivre des études au niveau du Master Recherche « Écotoxicologie, Environnement et Gestion des Eaux » et continuent jusqu'au doctorat.

Le LAQUE sert également de laboratoire d'accueil aux étudiants d'autres universités francophones, participe à des projets de coopération scientifique interuniversitaire et offre son expertise à plusieurs revues scientifiques internationales dans la relecture des articles scientifiques soumis. Il s'agit des revues scientifiques suivantes : « Journal of Chemical Technology and Biotechnology » ; « International Journal of Environment and Pollution » ; « Journal of Hazardous Materials » ; « Journal of the Science of Food and Agriculture » ; « Archives of Environmental Contamination and Toxicology » ; « Mutation Research » et «AQUA-LAC » ; « Journal of the International Hydrological Programme for Latin America and Caribbean – UNESCO » ; revue « Déchets, Sciences et Techniques, Revue francophone d'écologie industrielle ».

3- Programmes de recherche

- Mise en place d'un observatoire sur la qualité microbiologique des ressources en eau douce de la ville de Port-au-Prince.
- Mise en place d'un observatoire sur la salinité des ressources en eau de l'aquifère du Nord-Est de la République d'Haïti.
- Mise au point de protocoles de bioessais sur des espèces autochtones.
- Élaboration de méthodologies de développement des indices biotiques adaptés aux rivières tropicales.

SESSION DES AFFICHES (POSTERS)

Affiche No. 1 - L'insécurité au quotidien des femmes dans le contexte post-séisme de Port-au-Prince : Le cas de Corail-Cesselesse

Erlande EGALITE, Jackson GABELUS et Paul BODSON
Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)
Université Quisqueya
218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau
Port-au-Prince, Haïti
E-mail : eeegalite@yahoo.fr

Résumé

En dépit des efforts menés par les instances nationales et internationales, le nombre de déplacés à la suite du tremblement de terre de 2010 et sans perspective claire de relocalisation dans des conditions de durabilité reste très élevé. Ce contexte, qui est associé à des conditions de vie particulièrement pénibles et qui perdure depuis deux ans, crée un climat malsain et persistant d'insécurité propice au développement de la violence. Le problème est aussi présent dans les camps transitoires de réfugiés considérés comme « exemplaires », y compris dans le camp intérimaire de Corail-Cesselesse.

Pour capter et tenter de comprendre la situation prévalant actuellement à Corail-Cesselesse, notre recherche a adopté une démarche méthodologique en deux temps. Il s'imposait tout d'abord de comprendre la logique qui a guidé les décisions qui ont abouti à la création de Corail-Cesselesse, de suivre la mise en place progressive des services offerts, d'apprécier les changements dans les conditions de vie, d'évaluer l'impact des changements d'occupation des zones limitrophes au camp et finalement de saisir la portée du désistement progressif des organisations d'accompagnement, très présentes dans les premiers mois qui ont suivi l'arrivée des premiers réfugiés. Des contacts avec la communauté vivant à Corail-Cesselesse ont ensuite été pris pour recueillir le plus directement possible l'information sur le vécu des habitants de la zone.

Devant le constat de l'inquiétude croissante à propos des perspectives d'avenir et de l'augmentation corrélative de la violence au sein des ménages, il s'impose avec urgence d'aborder « la phase de relèvement », en concertation avec la communauté.

Affiche No.2 - Reconstruction spontanée et réhabilitation post-séisme : le cas de Villa Rosa

Martine S. CLERROBRUN, Vales KELA et Paul BODSON

Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)
Université Quisqueya
218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau
Port-au-Prince, Haïti
E-mail : mclerrobrun@hotmail.com

Résumé

Les initiatives de reconstruction spontanées observées en Haïti dans les zones affectées par le séisme du 12 janvier 2010, notamment dans les quartiers précaires, constituent des réponses spontanées à un besoin urgent et massif de logement en Haïti. Les initiatives de reconstruction spontanée post-séisme reproduisent-elles le schéma traditionnel de construction et d'organisation territoriale avec toutes les limitations et difficultés qui lui sont associées ? Cela semble être le cas pour le quartier Villa Rosa. Cependant, des ajustements sont en cours en raison d'initiatives majeures de réhabilitation urbaine du quartier provenant en particulier du Projet 16/6.

L'enquête de terrain menée dans le cadre de notre recherche a permis de constater des destructions massives de l'habitat dans le quartier, mais aussi de nombreuses initiatives de reconstruction qui ne tiennent aucun compte des règles parasismiques et anticycloniques, dans une zone pourtant très exposée aux risques naturels.

Ces initiatives freinent la mise en place d'un projet d'habilitation de l'ensemble du quartier. Or, ce projet existe. Il fait partie du Projet 16/6. Le projet 16/6 entend tenir compte des priorités exprimées par la population à travers des **plateformes communales** regroupant les autorités locales, les comités locaux, des leaders religieux, des groupes des femmes etc. La mise en place de ces plateformes est actuellement confrontée à un défi majeur: rejoindre rapidement et efficacement les « constructeurs spontanés » de manière à les associer à une perspective de reconstruction durable tenant compte des impératifs de sécurité et d'intégration au tissu urbain du quartier.

Affiche No. 3 - L'état civil haïtien dans un contexte de reconstruction post séisme: Cas du quartier du Bel Air

Jessie Ewald BENOIT, Dilia LEMAIRE et Paul BODSON

Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)
Université Quisqueya
218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau
Port-au-Prince, Haïti
E-mail : aribo48@yahoo.fr

Résumé

La modernisation du système de l'État Civil et de l'identification nationale des citoyens est une étape incontournable et fondamentale dans la reconstruction d'Haïti. L'octroi d'un acte de naissance et d'un document d'identification sont des pré-requis à la reconnaissance de la personnalité juridique et du statut de citoyen. Or, jusqu'à ce jour, bon nombre de citoyens se trouvent dans l'incapacité d'obtenir de tels documents et ainsi de jouir de leurs droits civils et politiques. Plusieurs facteurs expliquent cette situation: le dysfonctionnement du service de l'État Civil, la non application par les Officiers d'état civil des procédures de délivrance de copies d'actes de naissance, telles que prévues par le Code civil et la législation en vigueur, et la non information du public sur les procédures administratives ou judiciaires existant en la matière.

Notre étude a cherché à montrer non seulement les faiblesses et les défaillances de l'État civil haïtien, mais surtout à offrir des pistes de solutions afin de répondre aux attentes de la population dans une perspective de modernisation et de reconstruction nationale.

Le travail de terrain s'est concentré sur le quartier Bel Air à Port-au-Prince. Ce quartier est situé dans l'aire des services d'état civil (Archives, Bureau d'état civil). Dans ce quartier, il s'est d'abord agi de capter les modes de fonctionnement des institutions offrant des services d'État Civil à la population puis d'identifier les attentes et frustrations des populations concernées par ces services. Le diagnostic effectué a permis d'identifier plusieurs obstacles au bon fonctionnement des bureaux d'État civil.

Affiche No. 4 - Scolarisation des enfants en milieu précarisé dans le contexte post séisme de Port-au-Prince : Le cas du Camp Corail

Lunik JOSEPH, Miralda JAMEAU et Paul-Martel ROY

Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)
Université Quisqueya
218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau
Port-au-Prince, Haïti
E-mail : midoue2002@hotmail.com

Résumé

Le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 reste incontestablement la plus grande catastrophe qu'Haïti ait jamais connue. Il a grandement modifié la configuration socio spatiale des zones affectées et a entraîné, de façon spectaculaire, la prolifération des camps de réfugiés qui, de par leurs caractéristiques, ne constituent que de nouvelles formes de quartiers précaires.

Corail, premier Camp de relocalisation planifié, représente l'un de ces quartiers qui continue d'attirer l'attention des chercheurs. Sa localisation, son étendue, et la lointaine provenance de ses habitants en font un cas d'études intéressant. Au moment de l'étude, il avait la particularité d'être le Camp le plus éloigné des agglomérations urbaines. Situé à 15 km de la Capitale, il abrite pourtant des sinistrés venus de Delmas, Pétion-Ville et même de Carrefour Feuilles.

Ce constat nous a amenés à nous poser la question suivante : comment ces familles sans activités, sans revenus et transportées si loin de leur milieu de vie quotidien, allaient pouvoir continuer à vivre ? Toutefois, la question qui nous préoccupait le plus, c'était de savoir : « comment l'éducation des enfants relocalisés a-t-elle été prise en compte dans la mise en place dudit Camp ». Les données recueillies concernant, entre autres, l'effectif des écoles et des enfants scolarisés et l'absence des différents niveaux d'enseignement, montrent que l'éducation des enfants a été inadéquatement prise en compte et que, malgré les améliorations apportées, la situation reste encore préoccupante.

Il s'avère donc nécessaire d'améliorer l'accès scolaire et les conditions socio économiques de ses résidents pour que Corail devienne ce quartier de relocalisation modèle espéré.

Affiche No. 5 - Accès des ménages au crédit dans les quartiers précaires de Port-au-Prince

Lenève JULIEN^{1,2} et Raulin Lincifort CADET²

¹Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)

²Centre de Recherche en Gestion et Économie du Développement (CREGED)

Université Quisqueya

218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau

Port-au-Prince, Haïti

E-mail : lenevejul@yahoo.fr

Résumé

Cette étude a été réalisée au niveau de cinq (5) quartiers précaires⁷ de Port-au-Prince. Elle visait la vérification de l'accès des plus pauvres au service de microcrédit. Un échantillon aléatoire de 697 ménages constitué de ménages en provenance de différentes catégories⁸ a été touché par l'enquête. Le revenu journalier a été utilisé comme ligne de démarcation des pauvres et non pauvres. Sur cette base, 21% de ce groupe est classé vivant dans l'extrême pauvreté c'est-à-dire vivant avec \$US 1 dollar par jour, 24% pauvres vivant avec au moins \$ US 2 par jour et 56.4% comme des non pauvres, avec un revenu journalier d'au moins \$ US 3.

Les résultats de l'étude ont montré un taux moyen d'accès au service de microcrédit pour l'ensemble des quartiers de 9.3%. Toutefois, le taux le plus élevé, 11.5%, a été obtenu par Cité de l'Eternel, le quartier le plus pauvre. Sur la base du critère de classification des ménages pauvres et non pauvres, le taux d'accès moyen était de 10.1. Le taux d'accès le plus élevé, 12.8, a été obtenu par les extrêmement pauvres. Par ailleurs, le souhait des ménages d'obtenir du microcrédit est très élevé. Cette expression est de 76% pour les non pauvres, 73% pour les pauvres et 53% pour les extrêmement pauvres. Il en ressort que contrairement à l'opinion publique, les ménages vivant dans l'extrême pauvreté souhaitent moins avoir un microcrédit que les non pauvres.

Ces résultats amènent à comprendre que le faible taux d'accès au microcrédit des ménages de ces quartiers n'est pas dû à leur désintéressement de la micro-finance mais plutôt à une faible disponibilité de l'offre. En effet, l'ensemble des catégories enquêtées ont exprimé un taux de souhait moyen d'accéder à un service de microcrédit supérieur à 60%.

⁷ Lagrotte/Turgeau, Village de Dieu, Cité de l'Eternel, Cité Plus et Siko/Carrefour-Feuille

⁸ Commerçants (56%), chômeurs (14.8%), profession manuelle (14.8%), journaliers (6.7%), salariés d'entreprises (4.2%), personnels de maison (1.1%)

Affiche No. 6 - Revenus et emplois dans les quartiers précaires et les campements de Port-au-Prince « Une analyse comparative des moyens d'existence du quartier de Cité Soleil et les camps de la zone métropolitaine de Port-au-Prince »

Harmel CAZEAU, Gesner DEVILMAR et Paul-Martel Roy
Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)
Université Quisqueya
218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau
Port-au-Prince, Haïti
E-mail : hcazeau@yahoo.fr

Résumé

Haïti, pays le plus pauvre et le plus inégalitaire de l'hémisphère américain, présente des taux de pauvreté et d'extrême pauvreté de 76% et 56% respectivement. Son économie est à prédominance agricole à faible productivité avec un volet urbain rachitique de sorte que les sources de revenus et d'emploi rémunéré constituent des objets d'analyse incontournables.

La majorité des entreprises, administrations et services sociaux sont concentrés dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, y attirant un fort pourcentage de la population et entraînant une urbanisation anarchique avec des espaces bidonvillisés.

Le dernier séisme a empiré la précarité des bidonvilles et a précipité dans des camps plus d'un million de personnes dans des conditions difficiles au regard du logement, des revenus et de l'emploi.

Certains chercheurs et experts considèrent les quartiers précaires comme des espaces stéréotypés de misère, de pauvreté, d'exclusion et de violence. Ainsi, se demande-t-on, sur quels critères se baser pour parler de précarité en Haïti ? Lequel de ces deux milieux, camps ou quartier précaire, serait en meilleure situation suite au séisme ?

Afin de connaître les moyens d'existence et les conditions de vie des ménages des quartiers précaires et des campements, nous avons exploité les bases de données de trois enquêtes d'évaluation réalisées par la CNSA (février 2010, juin 2010 et juin 2011). Ce travail a permis de comparer certains indices du quartier de Cité Soleil à ceux des Camps de Port-au-Prince. Les résultats montrent qu'au regard de certains indicateurs liés à la vulnérabilité et à la résilience, un pourcentage élevé de ménages habitant les camps se trouvent en de meilleures conditions socio-économiques que dans des quartiers précaires.

En définitive, il s'agit de deux espaces précaires qui méritent un niveau d'attention élevé. Une réorientation de l'assistance humanitaire est impérative tant pour les camps que pour les quartiers précaires, en attendant une amélioration durable des conditions de vie dans les quartiers précaires dans le cadre de la reconstruction du pays.

Affiche No. 7 - La relocalisation des familles victimes du séisme du 12 janvier 2010. Quelles conditions ? Cas de l'implantation du Village de HOPE, Croix-des-Bouquets

Anaël HYPOLITE, Floraine DECEMBRE et Jean GOULET
Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)
Université Quisqueya
218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau
Port-au-Prince, Haïti
E-mail : hyppolitea@yahoo.fr

Résumé

La Région Métropolitaine de Port-au-Prince, plus grand centre urbain de la République d'Haïti, se trouve noyée dans des difficultés de toutes sortes, particulièrement la situation de l'habitat humain. Le séisme du 12 janvier 2010 a accentué les lacunes existantes et questionne la capacité d'Haïti à répondre. Plus de 60% de l'habitat dans cette région a été fortement endommagé.

La quête de logement est devenue une des plus grandes priorités pour la population haïtienne. Depuis le séisme, le gouvernement et d'autres acteurs travaillent continuellement à la reconstruction du pays et la relocalisation des familles qui habitent dans des camps de fortune dans les zones affectées.

Les apparentes stratégies mises en places jusqu'à aujourd'hui pour faire face à cette situation, sont apparues comme étant une suite ininterrompue d'échecs, puisque près d'un million de familles sont encore sous les tentes, près de deux (2) ans après le séisme.

L'analyse des pratiques récentes et actuelles montrent que la situation est très complexe et les éléments de réponse se situent à plusieurs niveaux : social, urbanistique, organisationnel et financier.

L'objectif de ce travail de recherche a été d'apporter des pistes de solution en analysant l'effort consenti par HOPE WORLDWIDE-HAITI en vue de permettre à une centaine de familles d'avoir accès à un toit sûr, un toit sûr étant bien sûr un élément essentiel à la sécurité des individus.

Mots clés. Séisme - Relocalisation – Habitat – Village de HOPE

ABSTRACT

The Metropolitan Region of Port-au-Prince is the largest urban center in the Republic of Haiti; it is drowned in difficulties of all kinds, particularly the situation of human habitation. The earthquake of January 12, 2010 has increased the gaps and question Haiti's capacity to respond. Over 60% of the habitat in this region was heavily damaged.

The search for housing has become a higher priority for the Haitian people. Since then the government and other stakeholders are continually working to rebuild the country and the relocation of families living in makeshift camps in the affected areas.

The apparent strategies implemented to date to address this situation have emerged as an uninterrupted series of failures, with nearly one million families still in tents, almost two (2)

years after the earthquake. Analysis of recent and current practices show that the situation is very complex and the answers are at several levels: social, urban planning, organizational and financial.

The objective of this research was to provide possible solutions through the effort made by HOPE Worldwide-HAITI to allow one hundred families to have access to a roof, which is an essential element to safety of individuals in many deprived families.

Key words: Seism – Relocalisation – Habitat – Village of HOPE

Affiche No. 8 - Construction spontanée et Reconstruction dans les quartiers précaires de Port au Prince : Cas du quartier de Baillergeau

Mirlande GEORGES, Jean LeDu ANNACACIS et Lemay-Hebert NICOLAS

Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)

Université Quisqueya

218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau

Port-au-Prince, Haïti

E-mail : mirly_2000@yahoo.fr

Résumé

Les quartiers défavorisés ceinturent la zone métropolitaine. Construits de manière spontanée et anarchique, sans normes et plans d'urbanisme, ces espaces précaires, effets de l'exode rural, présentent tous les éléments de risques et constituent un véritable défi au développement de la zone métropolitaine.

En réponse à ce défi, résultant des difficultés de l'État à mettre en place de véritables politiques publiques d'aménagement du territoire et de planification urbaine, ont pris place des initiatives individuelles/communautaires menées par des leaders qui manifestent une volonté de contribuer à l'organisation de leur cadre de vie. Parmi ces initiatives, on trouve également celles de riverains sous l'impulsion de l'instinct de survie, ou le désir de profiter des opportunités qu'offrait la ville. Baillergeau, quartier sévèrement frappé le 12 Janvier, n'a pas échappé à cette règle.

La catastrophe qui a mis à nu la décadence de l'État et de la société a, en même temps, ouvert une porte à la reconstruction d'un nouvel État et d'une nouvelle société basée sur des rapports de services plus équitables entre dirigeants et citoyens. Cependant deux ans après, la situation demeure inchangée et même empire. Les populations pauvres, en réponse aux besoins immédiats, recourent aux anciennes pratiques en s'installant dans des taudis, des ravins, au regard de l'avancement timide des études et la flambée des discours sur la reconstruction.

Toutefois, sur la base d'une forte coopération, les acteurs externes et internes du quartier tentent de remédier à la situation dans l'accompagnement des actions de reconstruction. Schéma d'aménagement, groupe de travail, formation, pilotage multi-acteurs sont autant de méthodologies envisagées pour réaliser les projets. Cependant, ces interventions risquent de passer à côté de la cible en raison d'un manque d'implication des communautés et par rapport au laxisme des autorités, incapables de définir de véritables politiques en matière de reconstruction.

Affiche No. 9 - Comprendre les échecs de la coordination entre l'aide internationale et les communautés locales

James THÉOBAL, Guy Jiovany DUCLAIRE et Paul-Martel ROY

Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU)

Université Quisqueya

218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau

Port-au-Prince, Haïti

E-mail :jamestheobal@yahoo.fr

Résumé

Cette étude est le résultat d'un travail réalisé dans la commune de Léogâne. Elle se proposait de relater différents aspects de ce qui peut être considéré comme un échec de la gestion de l'aide internationale par les différentes organisations humanitaires travaillant sur le terrain après le séisme. Elle n'a pas la prétention d'être exhaustive. Toutefois, l'approche analytique et descriptive qui a été utilisée nous permet de parvenir à la vérification de l'hypothèse qui a été formulée au départ.

Nous présentons les différents paramètres qui ont entraîné les ONG dans la mauvaise direction, et en analysons les conséquences sur la qualité des services offerts à la population de cette commune. Plus précisément, nous avons constaté que les interventions sur le plan médical ont été réalisées presque en totalité dans l'agglomération de Léogâne et dans certaines sections communales situées à proximité de la ville, sans prendre en compte les paysans qui habitent les 10 sections communales situées dans les hauteurs. Ceux-ci n'ont pas vraiment bénéficié non seulement de l'aide internationale mais également de l'assistance médicale qui aurait dû être fournie à la commune toute entière.

Cette étude met également en relief l'affaiblissement du système médical Léogânais par une main mise faite sur ce secteur par les ONG et qui leur a permis d'absorber une bonne quantité des personnels qualifiés des centres hospitaliers privés qui fonctionnaient avant le séisme.

Ces arguments permettent d'affirmer qu'il a eu effectivement échec au niveau de la coordination de l'aide médicale.

Mots-clés : Aide internationale, Coordination de l'aide, Organisation communautaire de base (OCB), Perception des OCB.